

## CARNIVORA

Les deux séries de Carnivores, les *Herpestoidea* et les *Arctoidea* (1) montrent une différenciation à certains égards analogue. Ceci ressort le mieux lorsqu'on tourne le regard vers les animaux du type coureur digitigrade qu'ont élaboré les deux séries. En effet, l'Hyène, appartenant à la première des séries citées, et le Lycaon, faisant partie de la seconde, se ressemblent à première vue à tel point que l'une fut rapportée par CH. LINNÉ au groupe des « Chiens » et désignée « *Canis hyaena* », tandis que l'autre avait été pris par TEMMINCK pour une espèce d'Hyènes et appelé « *Hyaena picta* ». D'autre part, les *Viverridae*, parmi lesquels il existe des genres plantigrades et omnivores, constituent, en quelque sorte, la contre-partie des *Ursidae*, tandis qu'aux *Felidae*, exclusivement carnassiers et dont la majorité sont les plus arboricoles des *Carnivora*, correspondent les *Mustelidae*, les plus sanguinaires des Arctoïdes et souvent des excellents grimpeurs.

Il existe cependant parmi les *Arctoidea* des formes qui semblent présenter des traits d'union avec les *Herpestoidea*; ainsi, le genre asiatique *Ailurus* permet d'entrevoir la possibilité de jeter un pont au-dessus de l'abîme qui, au point de vue morphologique, sépare l'Ours et le Chat (2).

Si les *Ursidae*, les plus primitifs des Carnivores au point de vue d'une quantité de caractères structuraux (3), font défaut au Congo, par contre la famille qui présente l'expression extrême de la tendance évolutive vers le type du Carnassier parfait, les *Felidae* ne sont nulle part représentés d'une façon aussi abondante que dans ce pays. Étant donné qu'il en est de même pour les *Viverridae* et que les Hyènes y complètent la série des *Herpestoidea*, le Congo Belge se présente comme le lieu spécialement indiqué pour l'étude de cette subdivision de l'ordre des Carnivores. Afin de rassembler déjà au moins quelques éléments pour les recherches de systématique ultérieures, les images de crânes de divers genres de ce groupe sont reproduites dans ce chapitre (4).

(1) Au point de vue de relations génétiques, pour autant que celles-ci soient suggérées par la structure et les phénomènes vitaux, il est plus exact de rapporter aussi aux *Arctoidea* les Pinnipèdes (comme le faisait H. WINGE, 1895), que de diviser les *Carnivora* en *Fissipedia* et *Pinnipedia*, bien que cette subdivision soit consacrée par une autorité telle que MAX WEBER (1928).

(2) Le Panda (*Ailurus fulgens*) de l'Himalaya et son congénère le Panda-géant (*Ailuropus melanoleucus*) du Thibet, semblent mériter, à cause de leur structure spéciale, d'être séparés des *Procyonidae* qui sont américains, et d'être considérés comme constituant une famille à part, celle des *Ailuridae* (TROUSSERT, 1904, les classait comme une sous-famille des *Ursidae*). Le Potos (seu *Cercoleptes*) pourrait être, me semble-t-il, un représentant américain des *Ailuridae*, plutôt qu'un membre de la famille des *Procyonidae*.

(3) Dents mâchelières du type plus ou moins bunodonte, conformément au régime plutôt omnivore; extrémités plantigrades; capacité de locomotion bipède conservée; etc.

(4) Pour la plupart de ces figures, l'ouvrage de J. A. ALLEN (1923) présentait des modèles excellents.

## Famille FELIDAE

Depuis la classification proposée par N. SEVERTZOW (1858), la systématique de cette famille a fait peu de progrès. Il reste, toutefois, acquis que les Félinés présentent beaucoup de *genres* qui, bien qu'unis par une série de caractères qui les distinguent immédiatement de tous les autres Carnivores, sont bien différents les uns des autres. Le groupement de ces genres en trois sous-familles, proposé par Pocock (1917), est morphologiquement bien fondé :

La sous-famille *Acinonychiinae*, qui ne comprend que le Guépard (*Acinonyx*), se caractérise par des griffes presque non rétractiles, non pourvues d'une gaine cutanée pour les recevoir, et par l'hyoïde normalement ossifié.

Les deux autres sous-familles ont des griffes rétractiles et qui viennent se loger dans une gaine cutanée; mais tandis que les *Felinae* ont, comme le Guépard, un hyoïde normal, celui des *Pantherinae* n'est ossifié qu'en partie.

Il semble cependant que cette subdivision soit insuffisante et que chez les *Felinae* il y ait moyen de trouver suffisamment de caractères importants pour subdiviser cette sous-famille en plusieurs groupes. Le premier de ces groupes serait celui qui comprendrait les diverses espèces du genre *Lynx* et le genre *Caracal*. Le Serval (genre *Leptailurus*) serait, sinon à rapporter au même groupe, tout au moins à lui rapprocher, comme présentant à lui seul un groupe particulier. Ces deux groupes comprendraient les Félinés *brachyures*. Les Félinés *unicolores* (« *Felis unicolores* » MATSCHIE, 1895), c'est-à-dire au pelage non tacheté à l'état adulte, le Puma et le Jaguarundi (avec la phase de coloration prise pour une autre espèce et appelée Eyra), de l'Amérique, et le *Profelis aurata* (dimorphique lui aussi), de l'Afrique, constitueraient également un groupe à part, caractérisé, en outre du pelage, par la petitesse relative de la tête, la longueur des pattes et la queue comparativement longue. Le genre *Felis* constituerait alors le groupe comprenant le Chat domestique, le Chat de Libye qui représente la souche dont provient le premier, ainsi que, probablement, le Manul, et le *Felis sylvestris* (Chat sauvage d'Europe).

**Leo leo massaicus** (NEUMANN).

*Felis leo massaicus* NEUMANN, 1900.

Nom vernaculaire : « Simba » en Kiswahili.

Les quatre spécimens rapportés ont été tirés aux lieux et dates suivantes :

- N° 264, ♂ Plaine de la Rwindi (alt. 1.000 m.), 11.II.1938. (E. H.)
- N° 292, ♂ Entre Bitshumbi et la rivière Rwindi, 5.III.1938.
- N° 293, ♀ N'ayant pas atteint la taille adulte. Entre Bitshumbi et la rivière Rwindi, 5.III.1938. (E. H.)
- N° 296, ♂ Près de Bitshumbi, 7.III.1938. (E. H.)

Ces spécimens sont représentés dans la collection par leurs peaux et leurs crânes; de plus, le pénis du n° 264 a été conservé au formol.

J. A. ALLEN (1924, p. 220) dit que les différences bien marquées, aussi bien extérieures que craniales, qui opposent le Lion à tous les autres Félines, sont trop connues pour devoir être récapitulées. D'autre part, le regretté Prof<sup>r</sup> M. BOULE a fait une étude approfondie des différences craniologiques entre les deux plus grands des félins, le Lion et le Tigre, en rapport avec la question des Lions fossiles (1). Concernant la distinction de ces deux genres, je voudrais ajouter ici les détails suivants :

Le garrot du Lion est plus élevé et le cou plus court que chez le Tigre, ce qui détermine, chez le premier, un port de la tête qui n'est pas habituel chez le second : le Tigre de même que le Léopard, la tient généralement penchée plus bas que le garrot. Notons aussi que le Lion a le ventre rentré, alors que chez le Tigre la ligne du ventre passe plus bas que la ligne du thorax. Cette différence de deux silhouettes est importante non seulement du point de vue artistique, mais aussi éthologique, comme j'espère avoir l'occasion de le démontrer plus tard.

La figure 9 de la Planche V ci-après permet de voir la particularité de l'aspect général du Lion qui fait songer au Guépard (*Acinonyx*), animal de savane par excellence, tout comme le Lion, alors que le Tigre et le Léopard sont des animaux forestiers et le second est même, peut-être, dans une mesure prépondérante, arboricole (2).

D'autre part, la crinière du Lion mâle s'étend souvent jusqu'au milieu du dos, et, chez certaines races éteintes de Lions, même jusqu'à la queue (3); ceci fait songer à la crête de longs poils formant une espèce de crinière chez le Guépard, surtout remarquable quand celui-ci est très jeune et quand cette crinière diffère du restant du pelage par la couleur. Chez les races récentes de Lions, une inversion de poils, sur la partie postérieure du dos où ils se rebrousse dans la direction de la tête, semble s'être établie pour contrecarrer la propagation de la crinière jusqu'à la queue. Chez tous les Lions que j'ai eu l'occasion de voir vivants ou dont j'ai pu examiner des peaux, j'ai toujours vu commencer ce rebroussement de poils à partir d'un « épi » situé près de la région sacrée du dos; je retrouve encore ce tourbillon (« épi ») et cette inversion chez les quatre spécimens faisant partie de la collection ici décrite. Or, ni le Tigre, ni le Léopard ne présentent ce caractère de pelage; de même ils n'ont pas de petite griffe, cachée dans une touffe de crins au bout de la queue, caractère propre au Lion mâle (4).

Il ne me semble pas qu'on puisse actuellement distinguer plus d'une espèce du genre *Leo*, sauf, peut-être, si les différences entre les Lions d'Afrique et les Lions qui se sont encore conservés dans une région de l'Inde s'avéraient suffisamment importantes pour attribuer à ces derniers la valeur d'une espèce (*Leo goojratensis*), différente de celle vivant en Afrique.

Quant aux Lions africains, il est certain qu'il doit y avoir des différences assez marquées entre les Lions qu'on trouve en Algérie [*Leo leo leo* (LINNÉ), le Lion de l'Atlas ou de Barbarie] et ceux qu'on trouve dans la colonie du Cap, appelés *Leo leo capensis* (FISCHER) seu *Leo leo melanochaitus* (H. SMITH), ainsi qu'entre ceux qui vivent dans le Sénégal — *Leo leo senegalensis* (MEYER) — et ceux de l'Est de l'Afrique.

(1) 1906. Voir aussi : HALTENORTH (1936), JAEKEL (1927), RIABININ (1919).

(2) Ceci n'exclut pas que le Tigre, et parfois même le Lion, grimpent sur de grosses branches d'arbres pas trop éloignées du sol.

(3) Voir O. JAEKEL, 1927.

(4) En marchant, le Lion porte le bout de la queue recourbé vers le haut comme s'il voulait éviter que la touffe terminale de celle-ci ne s'use (voir Pl. III, fig. 6).

Mais lorsqu'on prétend que les Lions vivant respectivement :

- Leo leo azandicus* J. A. ALLEN — dans l'Uele,  
*Leo leo nyanzae* (HELLER) — à l'Ouest du lac Victoria,  
*Leo leo hollisteri* J. A. ALLEN — à l'Ouest de ce lac,  
*Leo leo massaicus* (NEUMANN) — au Sud du même lac,  
*Leo leo bleyenberghi* (LÖNNBERG) — au Katanga,

présentent des *sous-espèces* distinctes, il est certain qu'on est en présence d'exagérations de systématiciens qui ne se rendent pas compte de la vie des bêtes, ni du jeu complexe des facteurs de l'hérédité et de la variabilité individuelle <sup>(1)</sup>. Je suis loin de vouloir refuser à ces noms la valeur de ceux de *racés* différentes, mais il faudrait encore que *chaque spécimen* provenant d'une région ait les caractères qu'on attribue à la race prétendue propre à cette région.

Parmi les cinq noms cités, celui de *Leo leo massaicus* est le plus ancien; d'autre part, l'habitat qu'on attribue à cette variété voisine avec la frontière orientale du Kivu, alors que l'habitat du *Leo leo azandicus* se trouve au Nord et celui de *Leo leo bleyenberghi* au Sud de ce pays. Ces raisons me font accepter provisoirement le nom de *Leo leo massaicus* pour désigner les spécimens de cette collection, mais plutôt dans le sens d'un nom de *sous-espèce* qui embrasse toutes les variétés qu'on peut rencontrer dans la région allant de la côte de l'océan Indien jusque dans l'Uele, le Kivu et le Katanga, et non dans le sens d'un nom de *race* propre au Kivu <sup>(2)</sup>.

Parmi les Lions qui vivent dans le Parc National Albert on distingue deux types extrêmes, entre lesquels on trouve cependant des intermédiaires :

*a)* le Lion à crinière faiblement développée, limitée au cou, de couleur fauve comme le restant du pelage et constituée de crins jaunes auxquels sont mêlés des crins noirâtres beaucoup moins nombreux que les premiers; le bout de la queue est garni d'une touffe de forme sphérique et de couleur brun-marron; à ce type appartient le n° 296 de la collection (pl. IV, fig. 1);

*b)* le Lion à crinière foncée, composée de crins jaunes, marron et noirs, et qui continue en arrière jusque derrière le garrot; des touffes foncées se trouvent aux coudes; la touffe à l'extrémité de la queue est en forme de pinceau de longs crins noirs; le n° 264 de la collection (pl. IV, fig. 2), ainsi que le n° 292 sont des représentants de ce type.

<sup>(1)</sup> Il arrive que des Lions d'une région voisine pénètrent dans l'aire habitée déjà par une autre bande de Lions. Si les intrus ne sont pas immédiatement chassés du territoire de chasse par les anciens détenteurs de celui-ci, des rapprochements de sexes peuvent se produire et il y a alors apport de « sang nouveau » dans le « cheptel » du territoire donné. Avec ce « nouveau sang » sont introduits alors évidemment des caractères de la race vivant dans la région voisine.

<sup>(2)</sup> La préférence que je donne au nom « massaicus » est justifiée aussi par le fait que J. A. ALLEN (op. cit., p. 226) dit que la variété qu'il a appelée *Leo leo azandicus* ne diffère pas, par la taille, de la variété appelée *Leo leo nyanzae* qui, à son tour, ne peut être différenciée d'après ce critère de la variété *Leo leo massaicus*.

Les crânes (voir les fig. 21 et 22 ci-après) de ces trois mâles mesurent :

	Longueur maxima.	Largeur zygomatique.
N° 296 . . . . .	35,0 cm.	23,3 cm.
N° 292 . . . . .	35,5 cm.	22,2 cm.
N° 264 . . . . .	37,5 cm.	24,0 cm.

Le Lion mâle, dont la photographie est reproduite dans l'ouvrage de J. A. ALLEN et qu'il appelle *Leo leo azandicus*, me paraît se rapprocher du premier type; le Lion mâle de la planche III ci-après appartient au deuxième.

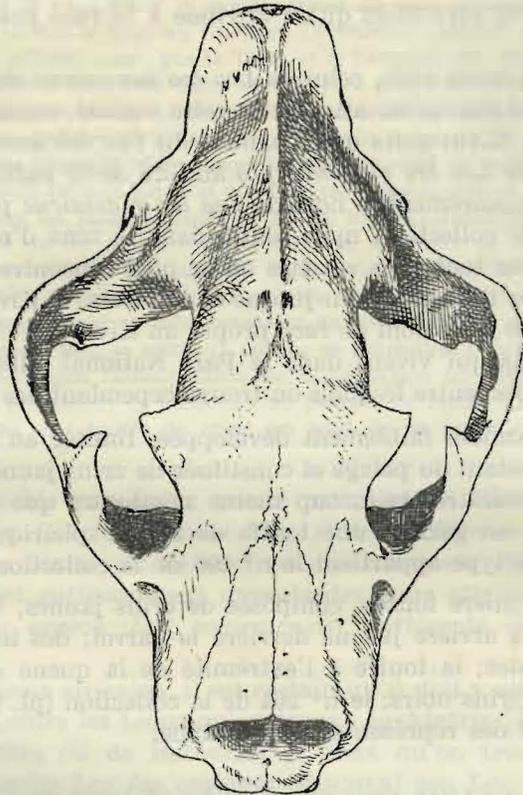


FIG. 21. — Crâne de Lion, vu du dessus.

(Environ 1/3 de la grandeur naturelle.)

(Dessin exécuté d'après une photographie reproduite par J. A. ALLEN, 1924.)

Le n° 296 était particulièrement gras et paraissait plus grand que les n°s 264 et 292, bien que sa peau ne mesure pas plus que celle du n° 264 qui avait une longueur totale (mesurée en chair) de 2,82 m.

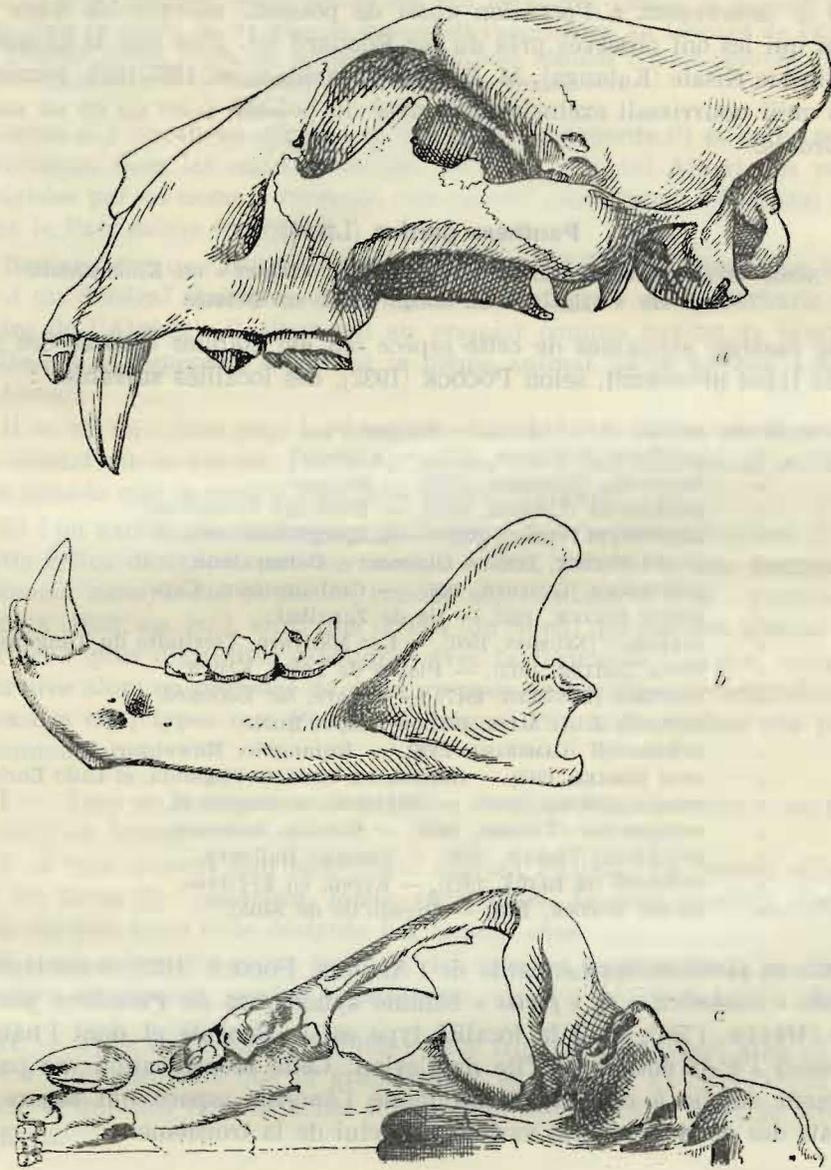


FIG. 22. — Crâne de Lion.

*a* et *b*, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; *c*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Environ 1/3 de la grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après les photographies reproduites par J. A. ALLEN, 1924.)

Au point de vue éthologique, il est intéressant de remarquer que les Lions se nourrissent à l'occasion aussi de poisson, suivant les dires des gardes qui les ont observés près du lac Édouard (cf. plus loin le Léopard). Près du lac Kisale (Katanga), M. COIMBRA possédait, en 1937-1938, plusieurs Lions qu'il nourrissait exclusivement avec du poisson pour qu'ils ne soient pas féroces.

### **Panthera pardus** (LINNÉ).

Noms vernaculaires : « Chui » en Kiswahili; « Ingwe » en Kinyarwanda (cfr. « Engoi » « au Congo », suivant BUFFON).

Les variétés africaines de cette espèce ont été établies d'après des spécimens types provenant, selon Pocock (1932), des localités suivantes :

- Panthera pardus pardus* (LINNÉ, 1758). — Egypte <sup>(1)</sup>.
- » » *panthera* (SCHREBER, 1777). — Algérie.
- » » *leopardus* (SCHREBER, 1777). — Sénégal.
- » » *reichenowi* (CARRERA, 1818). — Yoko (au Cameroun).
- » » *shortridgei* POCKOCK, 1932. — Gangongo-Damaraland.
- » » *puella* POCKOCK, 1932. — Okorosave, Damaraland.
- » » *melanotica* (GUNTHER, 1885). — Grahamstown, Cap.
- » » *adersi* POCKOCK, 1932. — Ile de Zanzibar.
- » » *suahelica* (NEUMANN, 1900). — Lac Manyara, Territoire du Tanganyika.
- » » *fortis* (HELLER, 1913). — Plaine de Loita, Kenya.
- » » *centralis* (LONNBERG, 1917). — Kabare, lac Édouard.
- » » *iturensis* J. A. ALLEN, 1923. — Niapu, Ituri.
- » » *ruwenzorii* (CAMERANO, 1906). — Bujungolo, Ruwenzori.
- » » *chui* (HELLER, 1913). — Gondokoro, Nord de l'Uganda, et Lado Enclave.
- » » *adusta* (POCKOCK, 1927). — Abyssinie montagneuse.
- » » *nanopardus* (THOMAS, 1904). — Somalie italienne.
- » » *brockmani* POCKOCK, 1932. — Somalie italienne.
- » » *antlorii* (DE BEAUX, 1923). — Keren, en Érythrée.
- » » *jarvisi* POCKOCK, 1932. — Presqu'île de Sinaï.

Dans sa révision des Léopards de l'Afrique, Pocock (1932) considère les variétés « *suahelica* » et « *fortis* » comme synonymes de *Panthera pardus fusca* (MEYER, 1794), dont la localité type est le Bengale et dont l'habitat comprend l'Inde entière et l'île de Ceylan. Cette identification me paraît fortement sujette à caution, étant donné l'énorme espace qui sépare les habitats des deux premières variétés de celui de la troisième.

(<sup>1</sup>) Le Léopard ne vit plus actuellement en Egypte même, mais il existe encore dans le Soudan Anglo-Egyptien. Il a été connu et figuré par les anciens Egyptiens et il me paraît tout indiqué de conserver comme localité-type pour la variété *Panthera pardus pardus*, l'Egypte et non, comme le fait J. A. ALLEN (1924, p. 252), l'Algérie, qui est la localité type de la variété *Panthera pardus panthera* (que J. A. ALLEN considère comme simple synonyme de *Panthera pardus pardus*).

Par contre, il ne semble pas impossible que *Panthera pardus nimr* (EHRENBERG, 1832) et *P. p. antinorii* soient synonymes l'un de l'autre, comme le prétend POCOCK; mais dans ce cas la loi de priorité imposerait l'application au Léopard de l'Érythrée du premier de ces noms. Ne considérant pas cette identité comme prouvée, je garde provisoirement pour le Léopard de l'Érythrée le second nom.

Ainsi il y aurait en Afrique 19 variétés de Léopards.<sup>(1)</sup> et de ce nombre 5 vivraient dans les régions voisines du Parc National Albert (les variétés désignées par les noms : *iturensis*, *ruwenzorii*, *chui*, *fortis*, *suahelica*) et une dans le Parc même (*centralis*).

Remarquons que BUFFON (1761, *Hist. Nat.*, IX, p. 154) disait que le Léopard du Sénégal était plus petit que la « Panthère » de la Barbarie (c'est-à-dire de l'Algérie); il attribuait au premier comme habitat le Sénégal et la Guinée et supposait que c'est le même animal qu'on appelle « Engoi » au Congo.

Il en est de même pour les Léopards des régions voisines du Parc National Albert où la variété *Panthera pardus chui* est, suivant J. A. ALLEN, plus grande que la variété *Panthera pardus iturensis*.

Si l'on exclut provisoirement de la liste des variétés africaines de Léopards celles désignées par les noms : *adersi*, propre à l'île Zanzibar, et *antinorii*, *nanopardus* et *puella*, comme représentant le type « pygmée » de POCOCK (1932, *op. cit.*), ainsi que *jarvisi* (du Sinaï) qui par son habitat pourrait avoir plus d'affinités génétiques avec la variété de l'Arabie (*nimr*), on se trouve alors en présence de deux groupes de variétés correspondant aux deux des cinq types que POCOCK distingue d'après la couleur du pelage; notamment :

I. — *Type de la savane* : « inhabiting scrub or bush country »; au pelage « yellowish tawny ».

A ce type doivent être rapportées, suivant POCOCK, les variétés désignées par les noms <sup>(2)</sup> : *suahelica*, *fortis*, *shortridgei*. Je crois possible d'ajouter à ces variétés aussi celle désignée par le nom *chui*.

Il n'est pas exclu qu'au type dit des savanes se rapportent les variétés appelées *brockmani*, *pardus* et *panthera*.

II. — *Type de la forêt* : habitant « the tropical rain-forest area of West Africa »; remarquons que la grande forêt équatoriale s'étend jusque dans l'Uele et que des îlots détachés tout récemment de cette forêt se trouvent au Kivu.

(1) Si l'on considère la presqu'île de Sinaï comme faisant partie de l'Afrique et si on la rapporte à l'Arabie.

(2) Comme il a déjà été dit, POCOCK réunit les variétés appelées *suahelica* et *fortis* sous un seul nom (*nimr*). La variété appelée *melanotica* (de la colonie du Cap) ne peut être prise en considération puisqu'elle a été établie d'après un spécimen *mélano-nistique*.



Le pelage propre à ce type est « dusky », cependant « not so dark as the mountain type » et « noticeably less richly tinted » que chez le type de savanes.

Pocock rapporte à ce type une seule variété : *leopardus*, mais je crois devoir rapporter aussi la variété *iturensis*.

Un troisième type, que Pocock désigne comme celui des *montagnes*, aurait le pelage « very dark tawny brown or deep olivaceous greyish » et comprend les races appelées *ruwenzorii* et *adusta*.

Il est possible que ce troisième type se rapproche plus du type de la savane (voir J. A. ALLEN, cité plus loin) et qu'on y doit rapporter aussi la variété *centralis*.

Ainsi il y aurait un type de taille, en règle générale, plus grande et au pelage plus clair dans la savane, et un second type, de taille plus faible et au pelage plus foncé, dans la forêt. Seule la variété appelée *reichenowi* et que Pocock rapporte au type de savanes, s'oppose à une délimitation nette des zones d'habitat du groupe I et du groupe II ci-dessus. Mais il est possible qu'une connaissance meilleure des Léopards du Cameroun permettra un jour de les rattacher au groupe forestier.

Le type *désertique* et le groupe *pygmée* que distingue encore Pocock et qui, pour ainsi dire, empiètent l'un sur l'autre (1), sont sans intérêt pour la région qui nous occupe.

Celle-ci, grâce à des facteurs géologiques et à l'intervention de l'homme (déboisement), représente un lieu de rencontre des espèces adaptées à la savane avec des espèces forestières : les régions abandonnées par le Buffle rouge sont occupées par le Buffle noir et celles délaissées par le Léopard forestier deviennent le domaine du Léopard de savane (2).

Il s'agit maintenant de savoir lesquels des noms de variétés prétendues peuvent être considérés comme désignant des *sous-espèces* réelles, propres à la région du Parc National Albert.

Le territoire du Parc présentant des paysages très divers, on peut s'attendre à rencontrer, dans le secteur méridional, traversé de l'Est à l'Ouest par la chaîne des volcans Virunga, à flancs couverts de forêts, des Léopards du type forestier. Il en est de même au Nord du Parc pour le secteur de la vallée de la Semliki et du Ruwenzori. Par contre, dans les deux plaines centrales, situées au Sud et au Nord du lac Édouard, on peut s'attendre à trouver des Léopards du type adapté à la savane. Autrement dit, il paraît probable que les Léopards des plaines centrales du Parc seront du type de ceux de l'Uganda, du Kenya et de l'Ouest du Territoire du

(1) Pocock rapporte lui-même la variété appelée *nanopardus* aux deux groupes.

(2) Si la savane est envahie par une forêt secondaire, ce qui serait le phénomène auquel nous assistons, suivant mon estimé collègue J. LEBRUN, dans la région du Parc National Albert, le remplacement des espèces animales se produit en sens inverse de celui que je mentionne.

Tanganyika, alors que ceux des régions septentrionales et méridionales du Parc seront du type des Léopards du Sénégal.

J. A. ALLEN est, d'ailleurs, également de l'avis qu'il y a, dans le Nord-Est du Congo Belge, deux types de Léopards :

1° « one coming from the savannah or bush veldt district of north eastern Belgian Congo » et qu'il désigne par le nom de

*Panthera pardus chui* (HELLER).

2° « the other from the Ituri Rain Forest district » et pour lequel il introduisait le nom de

*Panthera pardus iturensis*.

Comme, d'autre part, ALLEN remarque que la variété désignée par le nom *chui*, de même que celles appelées *centralis* et *ruwenzorii*, proviennent toutes des localités ayant des « faunal affiliations with East Africa », il me paraît logique de les rapporter au groupe de *Panthera pardus suahelica* (NEUMANN) <sup>(1)</sup>, tandis que *iturensis* me semble devoir être rapporté au groupe de *Panthera pardus leopardus* (SCHREBER).

Étant donné que les descriptions de diverses variétés de Léopards fournissent rarement des indications concernant le sexe du spécimen type, l'âge plus ou moins précis de celui-ci et la *saison* de capture, il me paraît plus prudent de désigner provisoirement les spécimens que j'ai rapportés par le nom spécifique *Panthera pardus*, sans vouloir préciser la ou les sous-espèces auxquelles on pourrait rapporter ces individus. J'ai cru cependant utile d'indiquer pour deux spécimens de ma collection celle des variétés distinguées jusqu'à présent à laquelle ils devraient être comparés, si ces variétés se révélaient un jour dignes d'être reconnues comme des sous-espèces ou des races géographiques bien délimitées.

Spécimens recueillis :

N° 303, Crâne d'une femelle prise au piège à Katanda (alt. 1.000 m.) (sur la route Rutshuru-Lubero), V.1937. (J.-P. HARROY.) (Cf. *Panthera pardus leopardus*.) La localité type du *Panthera pardus centralis* est Kabare, sur la même rive du lac.

N° 463, Peau et crâne d'un mâle adulte, pris au piège le 23 mars 1938 à Kibati (alt. 1.900 m.), au Sud de la chaîne volcanique des Virunga (au pied du volcan Nyriragongo) et au Nord du lac Kivu (pl. V, fig. 20). (Cf. *Panthera pardus suahelica*.) J'ai également conservé (en alcool) le cœur et le pénis, ainsi que les clavicules de ce spécimen.

(1) Bien que ALLEN indique que c'est un nom proposé simplement pour remplacer le nom de *Felis (Leopardus) nimr*, par lequel MATSCHIE (1895, p. 69) désignait le « Steppenleopard » de l'Est africain, je crois utile de le conserver, réservant le nom de *nimr* pour la variété vivant dans l'Arabie.

N° 538, ♂ N'ayant pas encore atteint la taille définitive; tiré entre Rutshuru et Kisenyi, non loin de Rugari (alt. 2.000 m.), 1.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]

Le crâne de ce spécimen a des dimensions qui le rapprochent du n° 303 (sexes différents!); quant au pelage, il diffère du n° 463 et ressemble plus à celui du spécimen que j'ai rapporté du Parc National de la Kagera (n° 193 de ma collection; peau et crâne; sexe inconnu).

N° 555, ♂ (adulte). Plaine de la Semliki, à la lisière de la grande forêt (alt. 850 m.), I.1937. (H. HACKARS.) [Crâne.]

Les proportions des crânes rapportés prouvent nettement qu'il existe au Parc National Albert deux formes de Léopards : une de grande taille et l'autre de taille plus petite, le crâne de la première mesurant environ 50 mm. en plus en longueur et environ 30 mm. en plus en largeur. Ayant complété ma série de crânes par deux spécimens, rapportés de sa mission au Parc National Albert (1933-1935) par M. G. F. DE WITTE, et par le crâne de Léopard que j'ai rapporté du Parc National de la Kagera, j'ai pu établir deux séries de dimensions, comme suit :

LEOPARDS DE **GRANDE TAILLE** (cfr. *Panthera pardus suahelica*) :

		Longueur totale, des intermaxillaires à la crête occipitale.	Largeur zygomatique.
N° 463, ♂ ... ..	} suture frontale présente...	265 mm.	160 mm.
N° 51, (DE WITTE)		261 mm.	165 mm.
N° 165, (DE WITTE)		259 mm.	178 mm.

LEOPARDS DE **PETITE TAILLE** (cfr. *Panthera pardus leopardus*) :

N° 193, (P. N. Kagera)	} suture frontale présente.	213 mm.	128 mm.
N° 538, ♂ ... ..		208 mm.	130 mm.
N° 303, ♀, suture frontale n'existe plus ... ..		204 mm.	129 mm.
N° 555, ♂, suture frontale présente ... ..		195 mm.	122 mm.

Les deux séries montrent que les plus grands crânes dans chacune d'elles appartenaient à des individus *plus jeunes*.

Le crâne d'un Léopard mâle adulte, mais pas vieux, provenant de l'Uele et que POCOCK désigne par le nom de *Panthera pardus chui* appartient nettement au groupe de grande taille, comme le montre la figure 23 reproduite ci-après, redessinée d'après la figure qu'en donne POCOCK; la grandeur naturelle de ce crâne est environ de 270 mm. de longueur et de 160 mm. de largeur zygomatique.

Les peaux appartenant à des animaux se rapportant aux deux séries ci-dessus présentent également des dimensions nettement différentes :

	N° 463	N° 538
Longueur du nez à l'origine de la queue ...	1 m. 50 cm.	1 m. 20 cm.
Longueur de la queue ... .. .	88 cm.	85 cm.
Longueur totale ... .. .	2 m. 38 cm.	2 m. 05 cm.
Hauteur au garrot ... .. .	—	75 cm.
Tour de la poitrine (thorax) ... .. .	—	61 cm.
Poids ... .. .	—	36 kg.

Au point de vue éthologique il est intéressant de noter que près du lac Édouard (baie de Bitshumbi), le Léopard se nourrit de poissons (voir plus

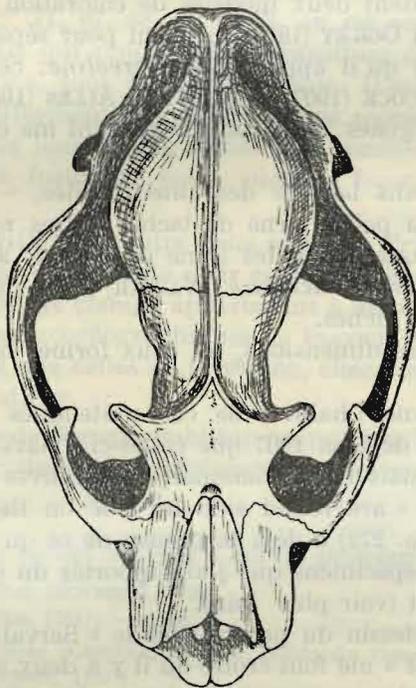


FIG. 23. — Crâne de Léopard de l'Uele, vu du dessus.  
(Environ 1/3 de la grandeur naturelle.) (D'après Pocock, 1932.)

haut : Lion), en les pêchant près des rives, et probablement aussi sur terre, certains Silurides ayant l'habitude de quitter temporairement l'eau lors de pluies abondantes et de s'écarter parfois de leur élément naturel de plusieurs centaines de mètres en progressant de flaque d'eau en flaque d'eau.

Parmi les animaux terrestres, les Damans, l'Antilope harnachée (*Tragelaphus scriptus*) et les Singes, ainsi que les Pintades, Francolins, Pternistes, etc., constituent la nourriture habituelle des Léopards dans la région de la plaine de lave des volcans Nyamuragira, Rumoka, etc. D'autre part, en dépit de son armure qui semble le rendre inaccessible aux Carnassiers, le Porc-épic (*Hystrix*) n'est pas négligé par le Léopard en tant qu'aliment : des excréments du fauve me l'ont prouvé d'une manière incontestable; j'ai pu, notamment, voir les piquants de Porc-épic, coupés en tronçons de 2 à 3 cm., formant la majeure partie de la masse d'excréments d'un Léopard <sup>(1)</sup>.

### **Leptailurus serval** (SCHREBER).

*Felis serval* SCHREBER, 1776.

Nom vernaculaire : « Mondo ».

Les Servals présentent deux modèles de coloration du pelage bien distincts, ce qui a paru à OGILBY (1839) suffisant pour séparer de l'espèce *Felis serval* SCHREBER celle qu'il appela *Felis servalina*; cette manière de voir a été acceptée par POCOCK (1907) et par J. A. ALLEN (1924), ainsi que par la plupart des mammalogistes. Je ne puis cependant me déclarer d'accord sur ce point.

Les « Servals », dans le sens des auteurs cités, — *Leptailurus serval* (SCHREBER), — ont un pelage orné de taches noires relativement grandes, rondes ou ovales et assez distantes l'une de l'autre, alors que les « Chats servalins », — *Leptailurus brachyura* (WAGNER) <sup>(2)</sup>, — ont un pelage parsemé de nombreuses petites taches.

Au point de vue des dimensions, les deux formes ne diffèrent pas entre elles.

En ce qui concerne l'habitat de ces prétendues espèces différentes, POCOCK reconnaissait déjà en 1907 que celles-ci « have been recorded from the same country », mais il lui manquait des preuves convaincantes de ce que les deux formes « are found side by side on the same spot ». Mais J. A. ALLEN (*op cit.*, p. 272) a déjà la preuve de ce qu'elles vivent dans les mêmes localités. Les spécimens que j'ai rapportés du Parc National Albert le prouvent également (voir plus loin).

La différence du dessin du pelage chez le « Serval proprement dit » et chez le « Chat servalin » me font croire qu'il y a deux modèles (« patterns ») ou dessins de pelage dans une seule espèce — *Leptailurus serval* — plutôt que deux espèces dans le genre *Leptailurus*. C'était d'ailleurs aussi le point

<sup>(1)</sup> Observation faite au Parc National de la Kagera, près de Gabiro, le 17 janvier 1938. Il est intéressant de noter que F. C. HIBBEN a trouvé que dans le Sud-Ouest des U.S.A. le Puma se nourrit presque exclusivement de Porcs-épics arboricoles (*Erethizon*); dans d'autres régions des Etats-Unis le Puma chasserait principalement les Cervidés, mais jamais des Oiseaux (voir KOSMOS, 1940).

<sup>(2)</sup> Voir G. M. ALLEN, 1939, p. 239 : *Felis brachyura* a la priorité sur *Felis servalina*.

de vue de POCOCK, tout au moins en 1917, lorsqu'il disait que l'espèce est dimorphique et qu'on aurait trouvé les deux modèles de pelage chez deux jeunes d'une même portée (1).

Bien que J. A. ALLEN soit de l'avis que le modèle du dessin du pelage ne change pas, en général, chez les espèces et qu'il rappelle à ce propos que POCOCK disait lui-même, en 1907, qu'il n'y a pas de raisons pour supposer un dimorphisme (dans le dessin du pelage) chez les Félins, — néanmoins, tout le monde sait que dans une même portée du Chat domestique il peut y avoir des chatons mouchetés, tigrés, unicolores, etc. (2). Je ne vois pas de raisons pour lesquelles on ne pourrait supposer que dans une portée de Serval il y ait différents types de pelage, l'un représentant le modèle de pelage du type « *serval* », l'autre du type « *brachyura* » (3).

Encore un argument de J. A. ALLEN en faveur de la distinction de deux espèces est qu'il n'existerait pas d'intermédiaire entre les deux modèles de pelage. Cependant, si l'on examine les planches de son ouvrage dans l'ordre suivant : n<sup>os</sup> 74, 67, 68, 72 et 73, on est enclin à croire qu'il doit exister des individus qui rendraient la transition du modèle « *serval* » au modèle « *brachyura* », tout à fait insensible. D'autre part, il existe des spécimens qui se rattachent au type de pelage représenté sur la planche 71 de ALLEN, mais chez lesquels les taches sont considérablement allongées et ont la tendance de fusionner entre elles de façon à former des rubans longitudinaux.

Ainsi, la seule différence entre *Felis serval* et *Felis brachyura* (le dessin du pelage) me paraît insuffisante pour envisager les spécimens représentant ces deux types de pelage comme appartenant à deux espèces différentes.

Les considérations zoogéographiques de POCOCK peuvent paraître un peu prématurées, tandis que celles de LÖNNBERG, citées par J. A. ALLEN, ne semblent pouvoir se justifier.

Les descriptions de Servals publiées jusqu'ici se rapportent à des spécimens désignés par des noms différents et provenant respectivement des localités suivantes :

a) Spécimens au pelage du type « Serval proprement dit » (4) :

*Leptailurus serval serval* (SCHREBER, 1776)

[=*capensis* (FORSTER, 1781)] — Cap;

» » *pococki* (CABRERA, 1910) — Bords du fleuve Sénégal

[=*senegalensis* (LESSON, 1839)];

(1) Pour infirmer cet argument, J. A. ALLEN observe que l'appartenance de ces jeunes à une même nichée n'était qu'une supposition.

(2) Voir POCOCK, 1907, Proc. Zool. Soc. London, pp. 143-168, pl. VIII-X.

(3) Le nombre de deux jeunes par portée me paraît assez habituel pour le Serval (voir plus loin).

(4) En vue d'une uniformité dans cette liste, dressée principalement d'après l'ouvrage de J. A. ALLEN (1924), les noms de divers spécimens décrits comme des formes

- Leptailurus serval togoensis* (MATSCHIE, 1893) — Togo, baie de Bismarck, Dahomey  
 [= *lönnerbergi* (CABRERA, 1910)];  
 [= *niger* (LÖNNBERG, 1898)];
- » » *beirae* (WROUGHTON, 1910) — Beira, Afrique Orientale Portugaise;
- » » *hindei* (WROUGHTON, 1910) — Mashakos, Kenya;
- » » *kempi* (WROUGHTON, 1910) — Kirui, mont Elgon, Kenya;
- » » *phillipsi* (G. M. ALLEN, 1914) — El Garef, Nil Bleu, Soudan;
- » » *kivuensis* (LÖNNBERG, 1920) — Kivu, Est du Congo Belge;
- » » *faradjius* J. A. ALLEN, 1924 — Nord-Est du Congo Belge (Uele);
- » » *ferrarii* (DE BEAUX, 1924) — Gumbo, Somalie Italienne;
- » » *limpopoensis* ROBERTS, 1926 — Rustenburg, Transvaal;
- » » *hamiltoni* ROBERTS, 1931 — Transvaal;
- » » *mababiensis* ROBERTS, 1932 — Mababe Flats, Bechuanaland.

b) Spécimens au pelage du type « Chat servalin » :

- Leptailurus brachyurus brachyurus* (WAGNER, 1841) — Sierra Leone;
- » » *pantasticta* (POCOCK, 1907) — Entebbe, Uganda;
- » » *poliotricha* (POCOCK, 1907) — Niangara, Monbuttu;
- » » *liposticta* (POCOCK, 1907) — Mombasa ? (1);
- » » *larseni* (THOMAS, 1913) — Nord de l'Angola et Bas-Congo;
- » » — Sénégal (spécimens se trouvant au British Museum).

Ainsi, les spécimens du second type (« Chat servalin ») « appears to be unrecorded from the greater part of South Africa and British East Africa » (J. A. ALLEN, 1924, p. 271); par contre, on les connaît dans des endroits voisins de la grande forêt équatoriale (cf. POCOCK, 1917).

Les spécimens que j'ai rapportés du Parc National Albert représentent les deux types de pelage :

a) Le type « *Leptailurus serval* proprement dit » :

- N° 276, ♀ (adulte). Bitshumbi (alt. 925 m.), 28.II.1938. [Peau et crâne] (2).
- N° 301, Adulte. Rugari (alt. 2.000 m.), I.1938. [Peau.]
- N° 353, } Jeunes individus ayant à peu près la moitié de la taille des adultes.
- N° 354, } Kibati (alt. 1.900 m.), 23.III.1938. [Peaux] (3).

La grandeur égale de ces deux peaux permet de supposer qu'elles proviennent de jeunes d'une même portée.

- N° 572, ♂ (adulte). Rugari (alt. 2.000 m.), 23.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]

différentes, sont cités comme ceux de *sous-espèces*, bien que je sois certain que quelques-uns d'entre eux seulement pourraient être conservés et encore uniquement pour désigner des races locales.

(1) La localité indiquée n'étant certainement pas le lieu de provenance du spécimen décrit sous le nom de « *liposticta* », celui-ci devrait être rejeté définitivement.

(2) J'ai tiré ce spécimen au coucher du soleil entre les buissons d'une mare desséchée et couverte de petites « salades du Nil » (*Pistia*), au moment où il rampait en poursuivant un Francolin (*Francoelinus*).

(3) La photographie reproduite à la Planche VI, figure 1, est celle d'un jeune Serval femelle, ayant vécu chez moi à Rutshuru, jouissant d'une liberté absolue. Ce spécimen provenait du Ruanda et je l'avais reçu d'un fonctionnaire belge de Kakitumba, M. WALSCHAERTS; celui-ci l'avait élevé presque dès la naissance et appri-

N°  
C  
2  
L  
pare  
auss

voisé  
en ron  
rencon  
(1)

b) Le type « *Leptailurus brachyurus* » :

N° 585, ♀ (adulte). Tirée la nuit (en ma présence) près de la plantation de Bunda (au Nord de Rutshuru) (alt. 1.000 m. environ), 29.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]

Cette femelle avait *deux* fœtus, que j'ai conservés en alcool.

2 individus jeunes. Ruwenzori (alt. 1.350 m.), IV.1939. (H. HACKARS) (1).

Les dimensions des crânes des deux femelles adultes sont sensiblement pareilles à celles données pour les crânes de Servals par J. A. ALLEN (voir aussi les figures 24 et 25 ci-après).

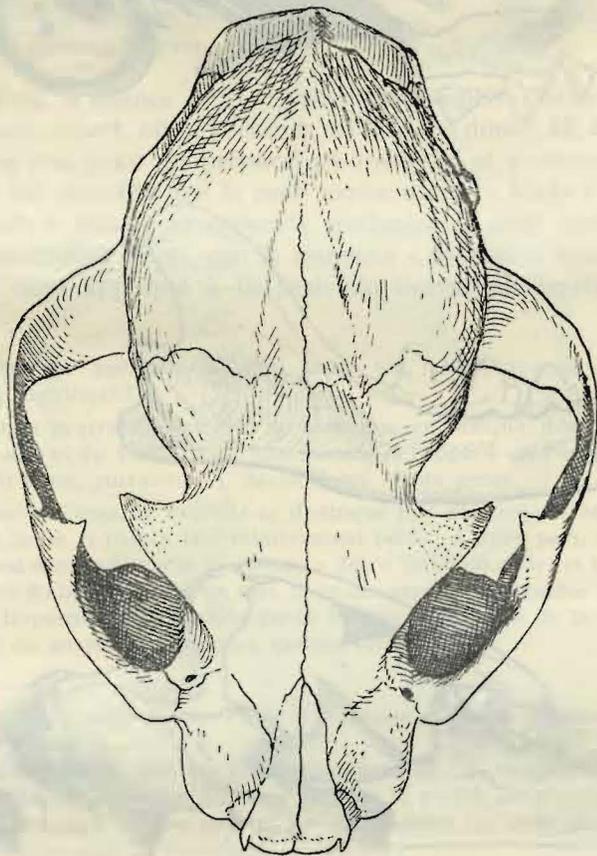


FIG. 24. — Crâne de Serval, vu du dessus.

(Environ grandeur naturelle.)

(Dessin exécuté d'après une photographie reproduite par J. A. ALLEN, 1924.)

voisé au point que ce Serval sautait sur ma table et venait se frotter contre ma joue en ronronnant. A l'âge de 9 mois environ cette jeune femelle a disparu, ayant peut-être rencontré un mâle dans la brousse et s'apprêtant à avoir des jeunes.

(1) Collection du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.



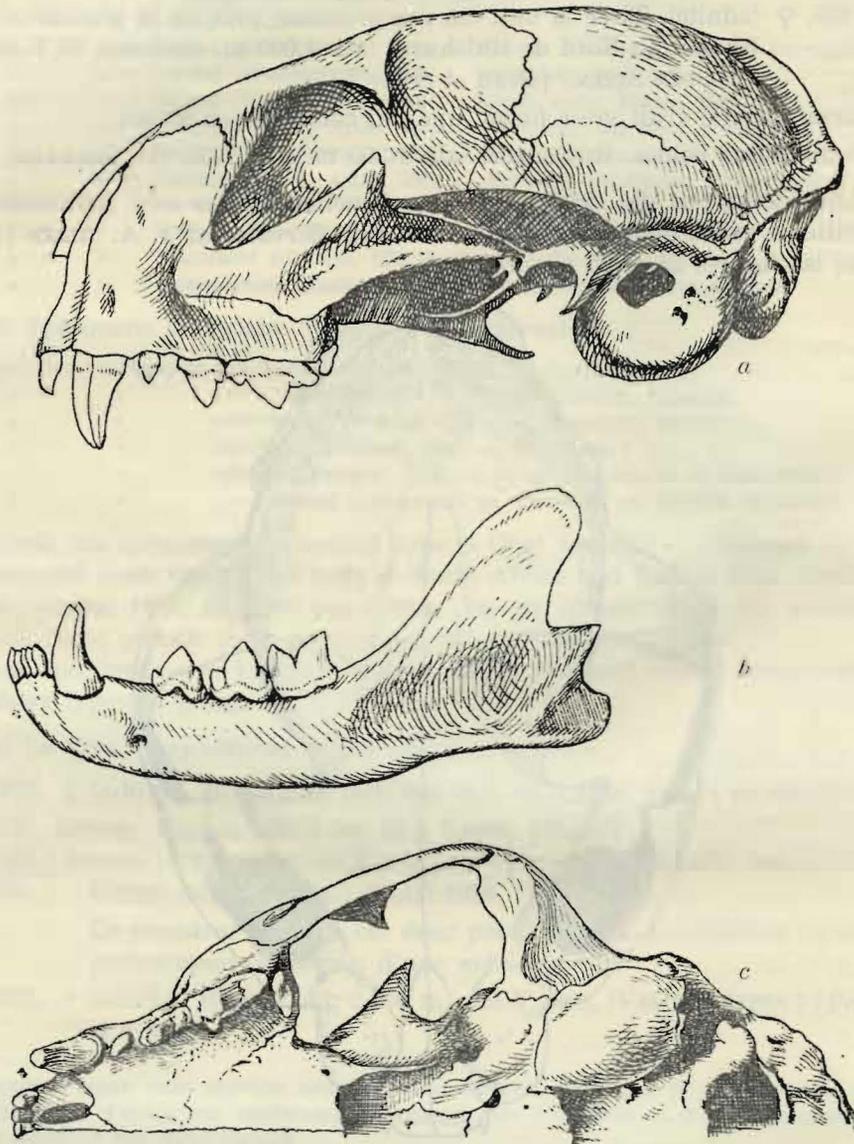


FIG. 25. — Crâne de Serval.

*a* et *b*, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; *c*, moitié du crâne vu d'en dessous  
(Environ grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des photographies reproduites par J. A. ALLEN, 1924.)

C  
prés  
peut  
que  
« Im

*Felis*  
*Felis*  
*Profo*  
*Felis*

J  
au P  
ayan  
Mun  
que  
croit  
égale  
haut

L  
faun  
S  
du gr  
ap par  
D  
rative  
Yagu  
avaie  
morph  
une z

(<sup>1</sup>)  
aurata  
(<sup>2</sup>)  
Je pro  
sous l  
hybrid  
(<sup>3</sup>)  
ce non  
qu'« I  
jusqu'  
enviro  
(<sup>4</sup>)  
(<sup>5</sup>)  
(Proc.

Outre ces spécimens normaux, j'ai aussi rapporté la peau d'un individu présentant un *mélanisme* complet et ayant la taille presque adulte. Cette peau a été achetée en même temps que les peaux n<sup>os</sup> 353 et 354. (Il est curieux que les indigènes, en parlant de cette peau, ne disaient pas « Mondo », mais « Imaka ») <sup>(1)</sup>. Ce spécimen présente le n<sup>o</sup> 355 de la collection.

### *Profelis aurata* (TEMMINCK).

*Felis aurata* TEMMINCK, 1827.

*Felis celidogaster* TEMMINCK, 1827.

*Profelis celidogaster* SEVERTZOW, 1858.

*Felis chrysothrix cottoni* LYDEKKER, 1906.

Je n'ai pas eu la chance de rencontrer cette espèce pendant mon séjour au Parc National Albert, où sa présence est hors de doute, M. G. F. DE WITTE ayant rapporté une peau de préparation indigène et provenant de Kibati-Munigi <sup>(2)</sup>. Il est possible que le nom vernaculaire « Maka » ou « Imaka » que j'ai entendu à Kibati, se rapporte réellement à cette espèce, comme le croit M. GYLDENSTOLPE (1928), qui le transcrit « Makka »; mais j'ai entendu également ce nom appliqué à la peau du Serval mélanistique cité plus haut <sup>(3)</sup>.

Le genre *Profelis* présente, à mon avis, un intérêt spécial de parallélisme faunistique très significatif.

Sa coloration et sa structure en font un analogue, en Afrique, des Félins américains du groupe du Puma et du Yaguarundi, tout comme le Léopard est l'analogue du Jaguar, appartenant tout deux, suivant J. A. ALLEN, à un même genre.

De même que le Puma, le *Profelis* se distingue par des pattes très lourdes comparativement à la taille et par la tête relativement petite; d'autre part, de même que le Yaguarundi, il est dimorphique et la « phase » dorée (marron clair) et la « phase » grise avaient été prises d'abord, comme on sait, pour des espèces différentes <sup>(4)</sup>. Un caractère morphologique important distingue le genre *Profelis*: les poils de la nuque sont, sur une zone allant du garrot aux oreilles, dirigés en avant <sup>(5)</sup>.

<sup>(1)</sup> Je ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un jeune spécimen mélanique de *Profelis aurata* (voir plus loin).

<sup>(2)</sup> Voir mon travail de 1938 sur les Mammifères de la « Mission G. F. DE WITTE ». Je profite de l'occasion pour corriger une erreur: le n<sup>o</sup> 249 de la collection y décrite sous le nom de *Profelis aurata cottoni* est simplement un chat domestique ou un hybride de ce dernier avec le *Felis lybica rubida*.

<sup>(3)</sup> Les indigènes Baniaruanda m'ont parlé d'une bête qu'ils appellent « Umuga », ce nom semblant désigner le *Profelis aurata*. Les indigènes de Kibati prétendent qu'« Imaka » n'est pas un Serval. D'autre part, toutes les peaux de Servals noirs reçues jusqu'ici au Musée du Congo Belge (Tervueren) proviennent de Kibati ou de ses environs.

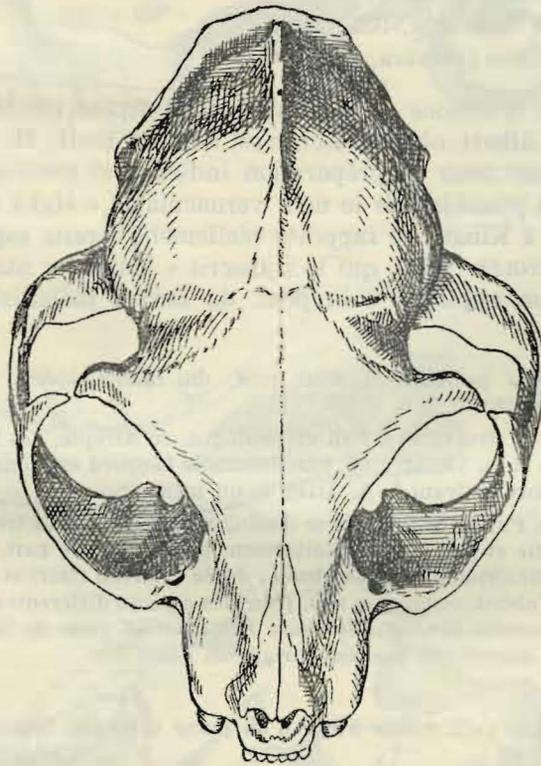
<sup>(4)</sup> TEMMINCK avait appelé la première *Felis aurata* et la seconde *Felis celidogaster*.

<sup>(5)</sup> Le crâne du *Profelis aurata* est représenté dans le travail de R. I. POCOCC (Proc. Zool. Soc. London, 1907; p. 661).

**Felis lybica rubida** SCHWANN.*Felis ocreata rubida* SCHWANN, 1904.*Felis lybica rubida* G. M. ALLEN, 1939.

Nom vernaculaire : « Mduro ».

L'espèce *Felis lybica* FORSTER <sup>(1)</sup> comprend de nombreuses variétés ou races géographiques, dont la plupart sont considérées par les systématiciens contemporains comme des *sous-espèces* différentes. Les spécimens provenant

FIG. 26. — *Felis lybica rubida*, crâne vu du dessus.

(Grandeur naturelle.)

(Dessin original.)

(1) En dépit des arguments de SCHWANN (1904, p. 422), je n'ose pas croire que FORSTER (1780) aurait appelé *Felis lybica* un Chat qu'il aurait su réellement provenir de la Tunisie; pour ce dernier pays, LATASTE (1885) a établi la forme *Felis cristata*, qui, à mon avis, ne doit pas être considérée comme synonyme de *Felis lybica*, mais comme une *sous-espèce* de celle-ci. D'autre part, je suis fortement penché à n'envisager le Chaus de l'Égypte (*Felis chaus nilotica*) que comme une des races de *Felis lybica*.

de la région du Parc National Albert sont généralement rapportés à la variété *Felis lybica rubida*, qui doit être en parenté très étroite avec la variété *Felis lybica ugandae*, de taille un peu plus grande. Concernant la différence entre *Felis lybica ugandae* et *Felis lybica rubida*, nous avons

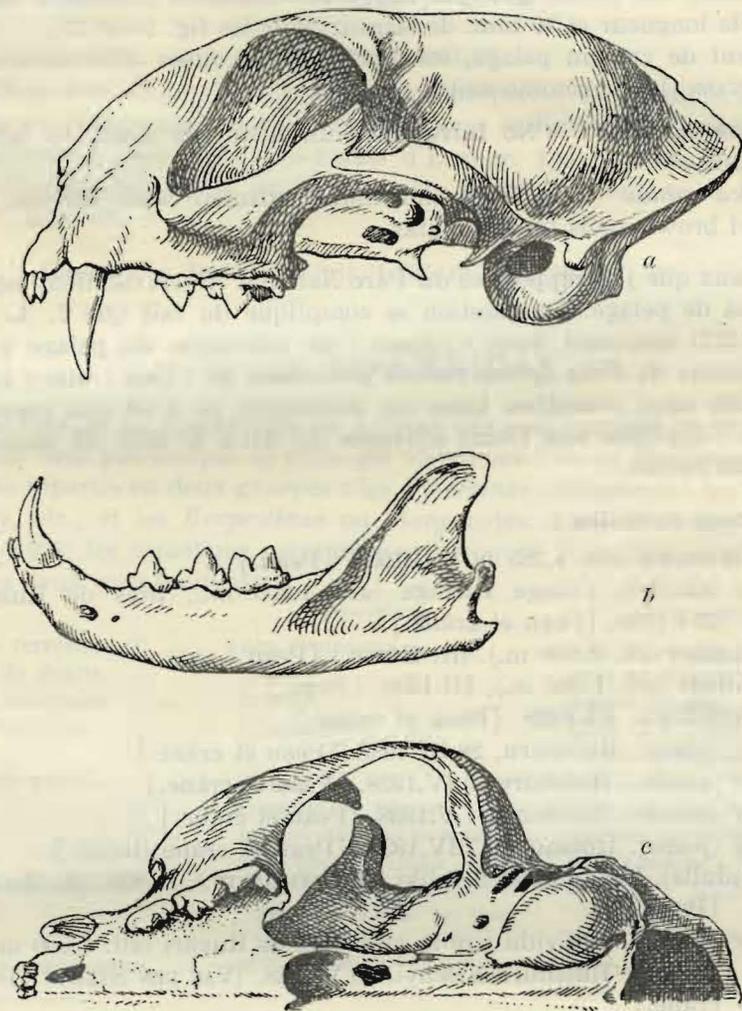


FIG. 27. — *Felis lybica rubida*.

*a* et *b*, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; *c*, moitié du crâne vu d'en dessous  
(Grandeur naturelle.)

(Dessin original.)

les indications de J. A. ALLEN (1924); les crânes de spécimens mâles de ces deux « sous-espèces » mesurent :

	<i>Felis lybica ugandae.</i>	<i>Felis lybica rubida.</i>
Longueur maxima ... ..	102 mm.	90,4-82,7 mm.
Largeur zygomatique ... ..	67,3 mm.	62,5-56,5 mm.

Les crânes des mâles que j'ai rapportés mesurent cependant environ 100 mm. de longueur et 70 mm. de largeur (voir les fig. 26 et 27).

Au point de vue du pelage, les deux variétés citées différencieraient, suivant SCHWANN (1904), comme suit :

*Felis lybica ugandae* : « No fulvous suffusion on the sides, no spots on the flanks »;

*Felis lybica rubida* <sup>(1)</sup> : « Sides and limbs suffused with fulvous, well-marked brown spots on the flanks ».

Les peaux que j'ai rapportées du Parc National Albert oscillent entre ces deux types de pelage. La question se complique du fait que J. A. ALLEN (1924, p. 277) reconnaît deux « phases » de coloration du pelage propres aux spécimens de *Felis lybica rubida* provenant de l'Uele : une « phase » grise et une autre roussâtre. Dans ces conditions, ce n'est que provisoirement que j'applique aux Chats sauvages du Kivu le nom de sous-espèce *Felis lybica rubida*.

Spécimens recueillis :

- N° 302, Rutshuru (alt. 1.285 m.), II.1938. [Peau.]  
 N° 304, ♀ (adulte). Village Kiringa (alt. 1.200 m.), près de Rutshuru, 23.I.1938. [Peau et crâne.]  
 N° 328, Rugari (alt. 2.000 m.). (R. HOIER.) [Peau.]  
 N° 360, Kibati (alt. 1.900 m.), III.1938. [Peau.]  
 N° 364, Rutshuru, III.1938. [Peau et crâne.]  
 N° 466, ♀ (jeune). Rutshuru, 28.III.1938. [Peau et crâne.]  
 N° 473, ♂ (adulte). Rutshuru, 3.IV.1938. [Peau et crâne.]  
 N° 491, ♂ (adulte). Rutshuru, 1.V.1938. [Peau et crâne.]  
 N° 493, ♀ (jeune). Rutshuru, 7.IV.1938. [Peau et crâne (brisé).]  
 N° 554, (adulte). Plaine de la Semliki (alt. 900-600 m.), I.1938. (H. HACKARS.) [Peau.]  
 N° 587, ♂ (adulte). Individu tiré la nuit près de Rugari (alt. 2.000 m.), sur la route Rutshuru-Kisenyi, 30.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peau et crâne.]  
 N° 596, ♂ (adulte). Rutshuru, 2.VI.1939. [Peau et crâne.]  
 Adulte, Mutwanga (alt. 1.200 m.), VIII.1937. [Peau et crâne.] — Coll. HACKARS.  
 ♀ (jeune). Mutwanga, III.1937. [Peau et crâne.] — Coll. HACKARS.

(1) La seule sous-espèce présentant ces caractères, à en croire l'auteur cité.

Le Chat sauvage se croise, au Kivu, avec le Chat domestique que certains Européens ont la malheureuse idée d'amener dans le pays. C'est peut-être à des croisements dans une des générations précédentes que certains spécimens du « Mduro » doivent leurs pattes blanches, comme les a le spécimen n° 302, plutôt qu'à un albinisme partiel se produisant accidentellement dans une lignée pure de l'espèce sauvage.

#### *Felis catus* LINNÉ (1).

Le Chat domestique, introduit par les Européens, se reproduit aisément au Kivu et, redevenant sauvage, se croise avec le *Felis lybica rubida*. Pour la comparaison avec des Chats-harets d'Europe, j'ai ramené deux crânes de Chats-vagabonds pris au hasard au piège et dont m'a fait don M. J.-P. HARROY.

N° 2, }  
N° 3, ♀ } Capturés à Rutshuru (alt. 1.285 m.), en 1937.

### Famille VIVERRIDAE

Cette famille est représentée en Afrique par une quantité de genres qui, si l'on ne tient pas compte de ceux qui vivent sur l'île de Madagascar, peuvent être répartis en deux groupes : les *Viverrinae*, comprenant les Civettes, Genettes, etc., et les *Herpestinae* ou Mangoustes. Dans l'ouvrage de MAX WEBER (1928) les caractères suivants sont invoqués pour décrire sommairement les deux sous-familles :

	<i>Viverrinae.</i>	<i>Herpestinae.</i>
Animaux terrestres (2) ...	non fousseurs.	plus ou moins fousseurs.
Nombre de doigts ... ..	cinq.	cinq ou quatre.
Glandes périnéales ... ..	présentes.	n'existant pas.
Anus débouchant... ..	à l'extérieur.	dans une poche pourvue d'un sphincter spécial.
Pénis avec gland... ..	long.	court.
Vulve ... ..	éloignée de l'anus.	rapprochée de l'anus.
Oreilles ... ..	ne pouvant pas se fermer, avec une « bourse ».	pouvant se fermer, sans « bourse ».
Caisse tympanique (3) ...	avec l'entotympanicum situé derrière le tympane.	avec le tympane très agrandi.
Dentition comprenant ...	40 dents (4).	40 ou 36 dents.

(1) Il m'est impossible de m'attarder ici sur l'origine africaine de cette espèce.

(2) Le genre *Nandinia* est grimpeur, d'où le nom anglais « the tree Civet ». Il a certains caractères de Carnivores arctoïdes dont je me propose de parler ailleurs.

(3) Elle n'est pas ossifiée chez *Nandinia*, ce qui oppose ce genre à tous les autres Viverridés récents.

(4) A l'exception de *Nandinia* qui en a 38. Dans « Der Biologe », H. EIDMANN (1941) dit que cet animal, à Fernando Po, serait « vorwiegend auf Insektennahrung eingestellt ».

A ces caractères on pourrait ajouter encore, me semble-t-il, la caractéristique suivante :

Partie faciale du crâne		
(du nez jusqu'aux processus postorbitaux des os frontaux) ... ..	environ aussi longue que la capsule cérébrale.	nettement plus courte que la capsule cérébrale.

Ainsi, le crâne est du type plus omnivore ou « charognard » chez les Viverrinés, comme il l'est aussi chez les Hyènes et les Canidés, alors que chez les Herpestinés il est du type plus « sanguinaire », de même que chez les Félinés et les Mustélinés.

Les genres suivants de Viverridés sont représentés au Congo Belge par des variétés ou sous-espèces appartenant aux espèces respectives :

#### VIVERRINAE :

- Nandinia* GRAY, 1843 — *binotata* (REINWARDT, 1830).  
*Poiana* GRAY, 1864 (1) — *richardsoni* (THOMSON, 1842).  
*Genetta* OKEN, 1816 — *servalina* PUCHERAN, 1855;  
                                   *tigrina* (SCHREBER, 1778);  
                                   *victoriae* THOMAS, 1901.  
*Viverra* LINNÉ, 1766 (2) — *civetta* (SCHREBER, 1778).  
*Osbornictis* J. A. ALLEN, 1919 — *piscivora* J. A. ALLEN, 1919.

#### HERPESTINAE :

- a) Avec dentition composée de 40 dents :  
*Herpestes* ILLIGER, 1811 — *ichneumon* (LINNÉ, 1758).  
*Ichneumia* IS. GEOFFROY, 1835 — *albicauda* (G. CUVIER, 1829).  
*Galeriscus* THOMAS, 1894 — *nigripes* (PUCHERAN, 1855).  
*Xenogale* J. A. ALLEN, 1919 — *microdon* J. A. ALLEN, 1919.
- b) Avec dentition composée de 36 dents :  
*Mungos* E. GEOFFROY et G. CUVIER, 1795 — *mungo* (GMELIN, 1788).  
*Crossarchus* F. CUVIER, 1825 — *alexandri* THOMAS et WROUGHTON, 1907.  
*Atilax* F. CUVIER, 1826 — *paludinosus* (G. CUVIER, 1829).  
*Dologale* THOMAS, 1926 — *dybowskii* (POUSARGUES, 1893).  
*Galerella* GRAY, 1865 — *ochracea* (GRAY, 1848).  
*Myonax* THOMAS, 1928 — *sanguineus* (RÜPPELL, 1835).

La présence au Congo Belge du genre *Rhynchogale* THOMAS, 1894, de la deuxième sous-famille n'a pas été signalée jusqu'à présent; mais ce genre ayant des représentants dans le Territoire du Tanganyika et au Nyassaland, il semble certain qu'on ne manquera pas, dans un avenir assez proche, de constater son existence aussi au Congo Belge (3). Quant aux genres : *Bdeogale* PETERS, 1850, une espèce qu'on trouve au Congo et qu'on y rapportait, a été transférée dans le genre *Galeriscus*; et une espèce du genre *Helogale* GRAY, 1861, trouvée au Congo, est rapportée actuellement au genre *Dologale*.

(1) MAX WEBER (1928, II, p. 322), rapporte, d'accord avec POCOCC, ce genre à la sous-famille des *Euplerinae*.

(2) Il n'y a aucune raison pour désigner la Civette africaine par un nom générique différent de celui de la Civette asiatique et c'est tout au plus si le nom de *Civettictis*, introduit par POCOCC (1915), peut être employé comme celui d'un *sous-genre*.

(3) Au Musée du Congo Belge à Tervueren se trouve une peau de préparation indigène et provenant d'Elisabethville (Katanga), et que le Dr SCHOUTEDEN croit être celle d'un *Rhynchogale* (n° 8653 du Registre général du Musée cité).

Des spécimens de toutes les espèces citées dans la liste ci-dessus ont été rapportés par « the American Museum Congo Expedition », étudiés par J. A. ALLEN et décrits dans son ouvrage de 1924. Certaines de ces espèces sont représentées, dans la collection examinée par cet auteur, par des sous-espèces dont je crois utile de donner ici les noms; ces derniers ont été parfois modifiés, dans l'énumération ci-dessous, conformément aux références de l'ouvrage de G. M. ALLEN (1939); mais alors les noms employés par J. A. ALLEN suivent, entre parenthèses, les noms rectifiés.

- Poiana richardsonii ochracea* THOMAS et WROUGHTON.  
*Genetta servalina beltoni* THOMAS  
 (= *Genetta servalina* J. A. ALLEN).  
*Genetta tigrina aequatorialis* HEUGLIN  
 (= *Genetta pardina fieldiana* J. A. ALLEN) <sup>(1)</sup>.  
*Genetta tigrina stuhlmanni* MATSCHIE.  
*Viverra civetta congica* (CABRERA)  
 (= *Civettictis civetta orientalis* J. A. ALLEN (nec MATSCHIE)).  
*Herpestes ichneumon funestus* (OSGOOD).  
*Herpestes ichneumon parvidens* (LÖNNBERG).  
*Ichneumia albicauda ibeana* (THOMAS).  
*Mungos mungo gothnehi* (HEUGLIN et FITZINGER).  
*Atilax paludinosus robustus* GRAY.  
*Atilax paludinosus macrodon* J. A. ALLEN.  
*Dologale dybowskii* (POUSARGUES)  
 (= *Hetogale hirtula robusta* J. A. ALLEN).

Ainsi les Viverridés sont représentés dans le Nord-Est du Congo Belge par 19 formes appartenant à 14 genres.

Suivant la liste des Mammifères du Parc National Albert de H. SCHOUTEDEN (1934-1935), il n'y aurait dans ce Parc que 8 espèces de Viverridés. En rectifiant d'après l'ouvrage de G. M. ALLEN les noms cités dans ladite liste, nous y trouvons les espèces et sous-espèces suivantes :

- Viverra civetta congica*,  
*Genetta servalina beltoni*,  
*Genetta tigrina stuhlmanni*,  
*Herpestes ichneumon centralis* <sup>(2)</sup>,  
*Ichneumia albicauda*,  
*Mungos mungo*,  
*Atilax paludinosus rubescens* (HOLLISTER, 1912) <sup>(3)</sup> et  
*Myonax sanguineus ruasae* MATSCHIE.

<sup>(1)</sup> G. M. ALLEN (1939) rapporte la variété *fieldiana* à l'espèce *Genetta tigrina*; or, l'habitat de *Genetta tigrina fieldiana* étant le Gabon, il semble que les spécimens provenant du Nord-Est du Congo Belge doivent être plutôt de la sous-espèce *Genetta tigrina aequatorialis*, dont le spécimen-type provient du Soudan, et que J. A. ALLEN se soit trompé en déterminant les spécimens qu'il étudiait.

<sup>(2)</sup> H. SCHOUTEDEN cite la sous-espèce *Herpestes ichneumon centralis* (LÖNNBERG, 1917), dont la localité-type est Beni, près du Parc National Albert. *Herpestes ichneumon parvidens* (LÖNNBERG, 1908) a pour localité-type Mukimbungu, dans le Bas-Congo; *Herpestes ichneumon funestus* (OSGOOD, 1910) a été décrit de Naivasha, dans le Kenya.

<sup>(3)</sup> Localité-type: mont Kilimandjaro, dans le Territoire du Tanganyika.



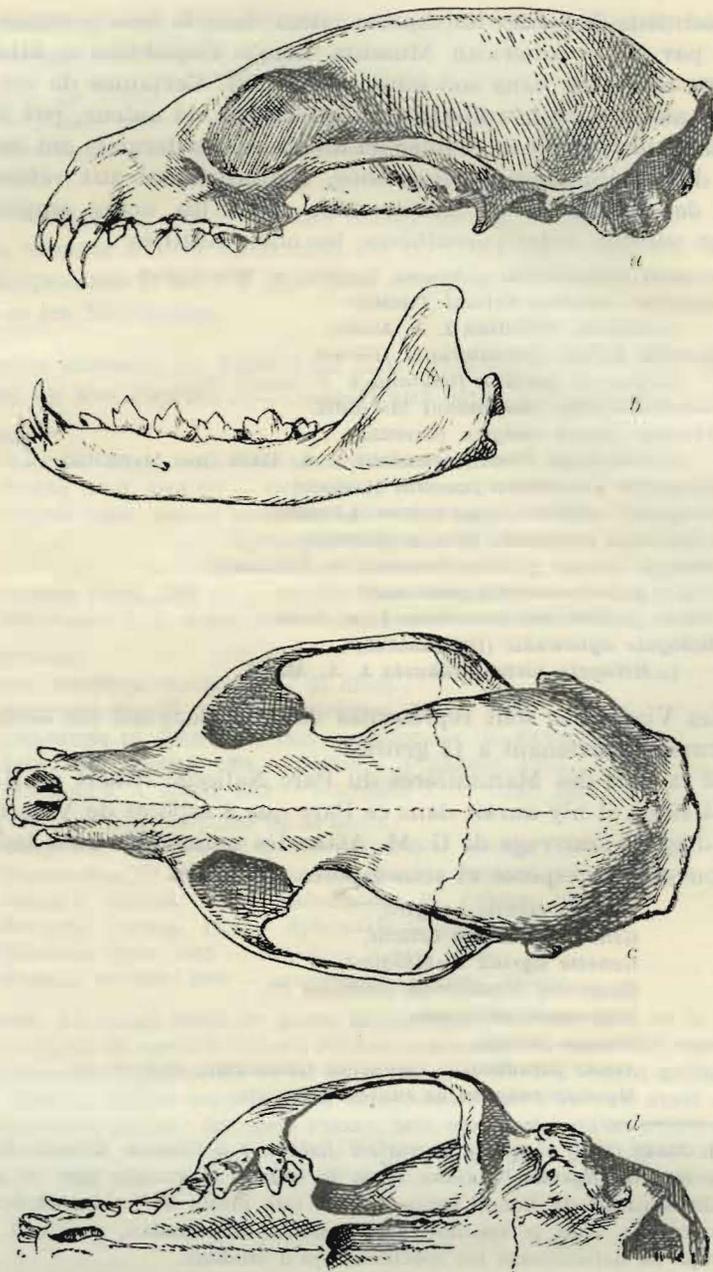


FIG. 28. — *Nandinia binotata* ♂, n'ayant pas atteint la taille définitive.  
*a*, crâne vu de profil; *b*, mâchoire inférieure vue de profil; *c*, crâne vu du dessus;  
*d*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins originaux.)

Les spécimens de *Viverridae* que j'ai rapportés du Parc National Albert confirment la présence dans celui-ci de 9 formes.

***Nandinia binotata* (REINWARDT).**

*Viverra binotata* REINWARDT, 1830.

*Nandinia binotata* GRAY, 1865.

Nom vernaculaire : « Mukumbi » (Kiniaruanda; Kihunde).

(Fig. 28.)

N° 582, ♂ (adulte). Rutshuru (alt. 1.285 m.), 8.V.1938. [Peau et crâne; pénis fixé au Bouin et conservé en alcool.]

***Genetta servalina bettoni* THOMAS.**

Nom vernaculaire : « Lutoni ».

(Fig. 29.)

Spécimens recueillis :

N° 226, ♂ (adulte). Cratère adventif éteint Shaheru (alt. 2.600 m.) du volcan Nyiragongo, 5.I.1938. [Peau et crâne.]

N° 529, ♂ (adulte). Plantation de Gandjo (alt. 2.050 m.), près de la limite Nord du secteur du Nyamuragira du Parc National Albert, 23.IV.1938. [Peau et crâne; pénis en alcool.]

N° 550, Peau d'un spécimen adulte ayant servi de sac à un indigène, auquel elle fût achetée à Alimbongo (alt. 2.250 m.), près de Lubero, 16.V.1938. Les mâchoires qui adhéraient encore à la peau ont pu être retirées et ont été conservées; ces mâchoires prouvent que ce spécimen était adulte.

Les n°s 226 et 529 proviennent tous deux du secteur du Nyamuragira du Parc National Albert et de deux localités situées à peu près à la même altitude, qui est aussi celle de la localité aux environs de laquelle a été pris le spécimen n° 550. Dans le Shaheru, ce petit carnassier pourrait être, avec les Chouettes qui vivent sur les arbres du bord du cratère, l'un des destructeurs principaux du Rat (*Otomys tropicalis*) qui pullule dans la plaine que présente actuellement ce cratère (voir pl. XXX).

Bien que l'habitat de la variété *Genetta servalina bettoni* s'étende de l'Uele au lac Kivu, les peaux rapportées diffèrent de celles dont les photographies sont reproduites dans l'ouvrage de J. A. ALLEN (1924, pl. XIV et XV) par les taches nettement plus petites; mais, de même que sur les figures citées, on voit sur les peaux rapportées que les taches allongées sont dues à la fusion de deux taches rondes. C'est, peut-être, un caractère de l'espèce <sup>(1)</sup>. Quant à la différence citée entre mes spécimens et ceux de

<sup>(1)</sup> *Genetta servalina* se distingue d'ailleurs de *Genetta tigrina* par des taches plus petites.

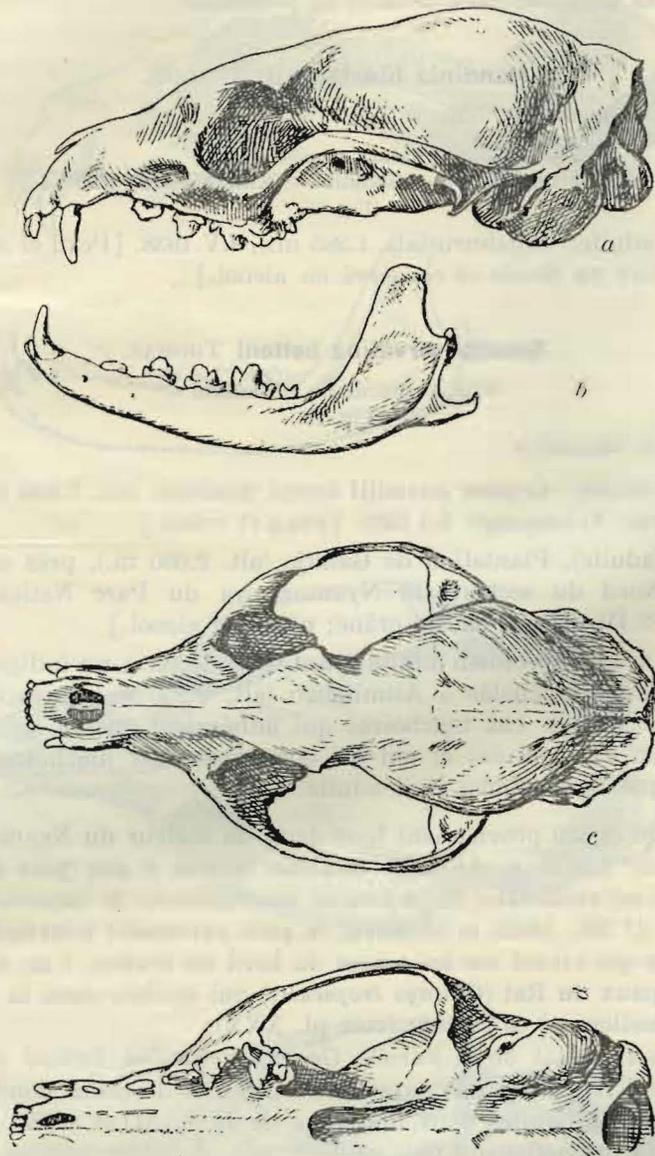


FIG. 29. — *Genetta servalina bettoni* ♂.

*a* crâne vu de profil; *b*, mâchoire inférieure vue de profil; *c*, crâne vu du dessus; *d*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins originaux.)

J. A.  
grand  
celle  
mens

*Genetta*  
*Genetta*

N° 23  
N° 31

*Civetta*  
*Civetta*

N° 32  
N° 36  
N° 53  
N° 72

N° 32  
N° 36  
N° 47  
N° 37

Po  
la fig

(1)  
colorat  
(1866).  
méridi  
Bukob  
présen  
que j'  
' sous-  
exemp  
sous c

J. A. ALLEN, il me semble possible que celle-ci soit due à la distance assez grande (par rapport à la taille de cet animal) entre les deux régions : celle du Parc National Albert et celle de l'Uele, d'où proviennent les spécimens étudiés par l'auteur cité.

**Genetta tigrina stuhlmanni** MATSCHIE.

*Genetta stuhlmanni* MATSCHIE, 1902.

*Genetta tigrina stuhlmanni* SCHWARZ, 1930.

Nom vernaculaire : « Lutoni ».

N° 233, Peau et crâne. Rutshuru (alt. 1.285 m.), 1938 (1).

N° 318, ♂ Peau et crâne. Rutshuru, II.1938.

**Viverra (Civettictis) civetta congica** (CABRERA).

*Civettictis civetta orientalis* J. A. ALLEN, 1924.

*Civettictis civetta congica* CABRERA, 1929.

Nom vernaculaire : « Mpimbi » ; « Indende » et « Nkunzu » en Kinyarwanda.

(Fig. 30)

N° 327, Peau de préparation indigène. (R. HOIER.)

N° 365, ♀ (non adulte). Rutshuru, 14.III.1938. [Peau et crâne.]

N° 536, Adulte (sexe ?). Kibati (alt. 1.900 m.), IV.1938. [Peau et crâne.]

N° 721, ♂ Rutshuru, II.1939. (R. HOIER.) [Peau et crâne.]

**Herpestes ichneumon centralis** LÖNNBERG.

Noms vernaculaires : « Buhunga » en Kihunde (Bahunde);

« Umuyongwe » ou « Muderere » en Kinyarwanda.

(Fig. 31.)

N° 326, Rutshuru (alt. 1.285 m.), 10.II.1938.

N° 362, Kibati (alt. 1.900 m.), 21.III.1938.

N° 472, Rutshuru, 3.IV.1938.

N° 376, Parc National Albert, III.1938.

} Femelles adultes. [Peaux et crânes.]

Jeune. Mutwanga (alt. 1.200 m.), V.1937. — Coll. HACKARS. [Peau et crâne.]

Pour la forme et les dimensions du crâne de *Herpestes ichneumon* voir la figure ci-après.

(1) Il n'est pas exclu que *Genetta stuhlmanni* MATSCHIE ne soit qu'une « phase » de coloration différente de celle que présente le pelage de *Genetta aequatorialis* HEUGLIN (1866). D'autre part, l'aire de distribution de cette dernière forme allant du Soudan méridional jusqu'au lac Tanganika et la localité-type de *Genetta stuhlmanni* étant Bukoba, dans le Territoire du Tanganyika, il est possible que ce dernier nom ne présente qu'un synonyme de *Genetta aequatorialis*. Toutefois, la comparaison des peaux que j'ai rapportées, avec celles qui se trouvent au Musée du Congo Belge, où les deux « sous-espèces » sont représentées par plusieurs spécimens, m'oblige d'appliquer à mes exemplaires le nom ci-dessus (mes spécimens ressemblant plus aux individus désignés sous ce nom par des spécialistes dans la collection de ce Musée).

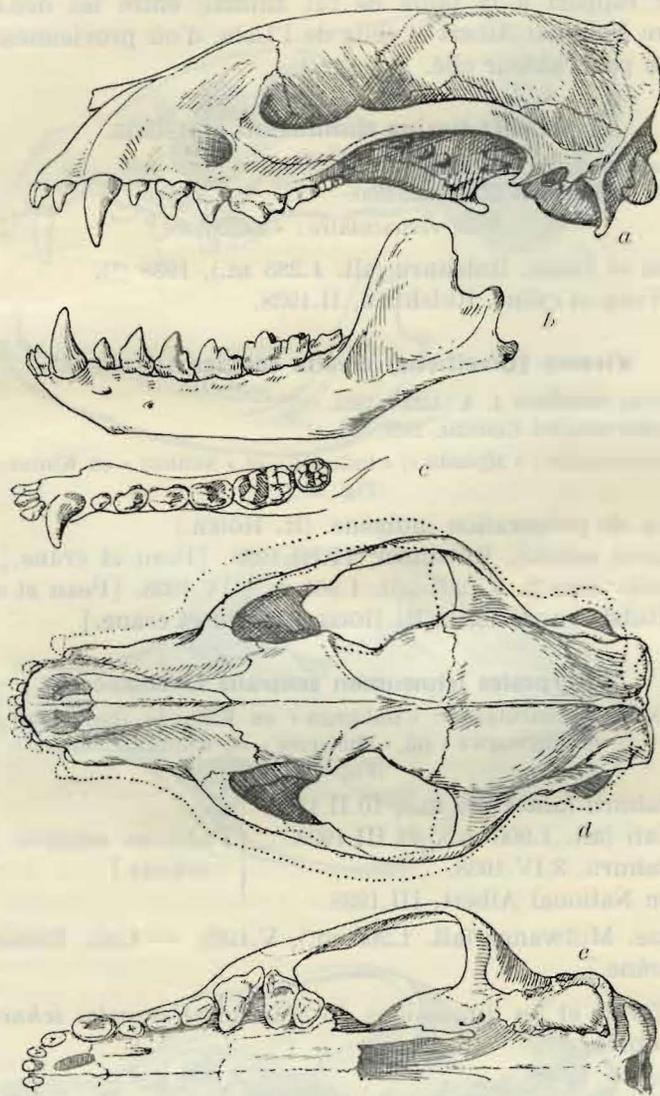


FIG. 30. — *Viverra (Civellictis) civetta congica* ♂.

*a*, crâne vu de profil; *b*, mâchoire inférieure vue de profil; *c*, moitié de la mâchoire inférieure vue du dessus; *d*, crâne vu du dessus; *e*, moitié du crâne vu d'en dessous.

En *d*, le pointillé montre le contour du crâne chez un très vieux mâle.

(3/5 de la grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. ALLEN, 1924.)

*a* et *b*,  
(arcade

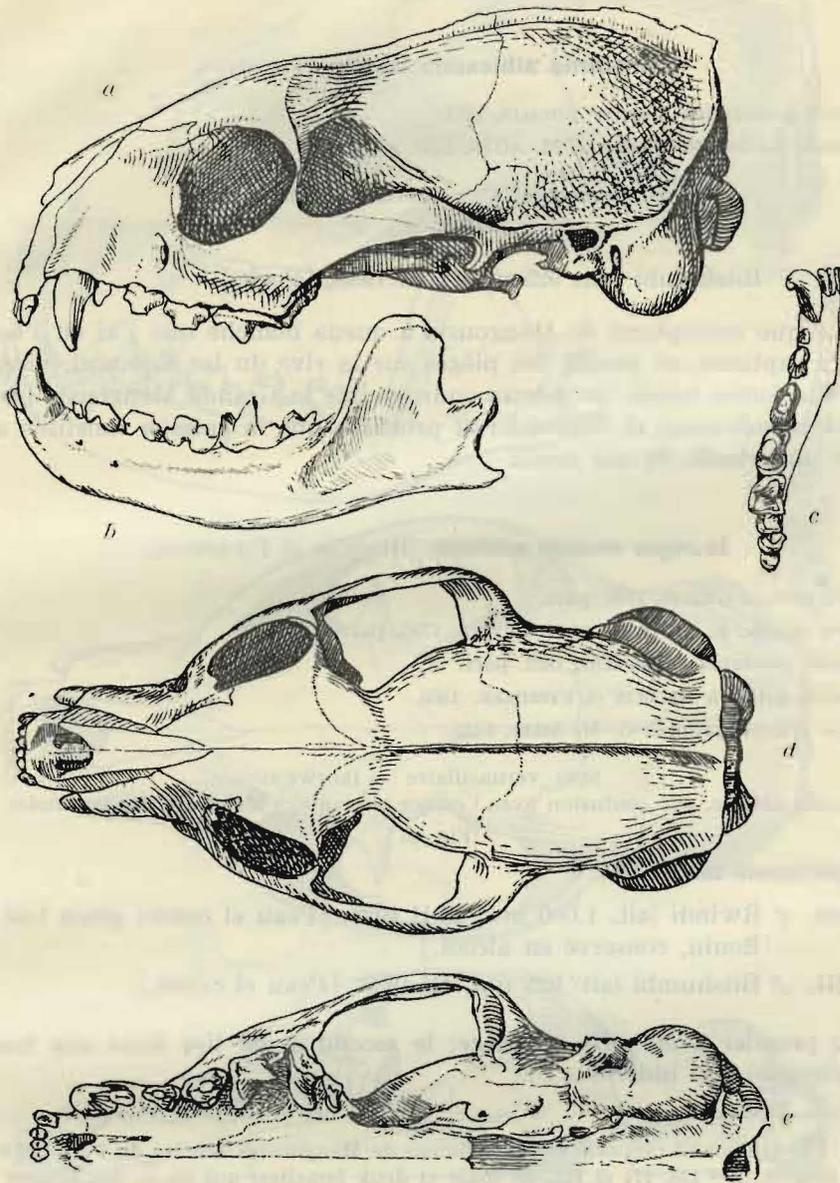


FIG. 31. — *Herpestes ichneumon* ♂.

*a* et *b*, crâne et mâchoire inférieure, vus de profil; *c*, moitié de la mâchoire inférieure (arcade dentaire), vue du dessus; *d*, crâne vu du dessus; *e*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(D'après J. A. ALLEN, 1924; modifié.)

**Ichneumia albicauda ibeana** (THOMAS).

*Herpestes albicaudus ibeanus* THOMAS, 1904.

*Ichneumia albicauda ibeana* G. M. ALLEN, 1939.

Nom vernaculaire : « Kitende », Kinyarwanda.

(Fig. 32.)

N° 280, ♀ Bitshumbi (alt. 925 m.), 1.III.1938. [Peau.]

L'unique exemplaire de Mangouste à queue blanche que j'ai eu l'occasion de capturer, en posant des pièges sur la rive du lac Édouard, montre que cette forme habite les mêmes endroits que la Grande Mangouste brune (*Atilax paludinosus*) et il semblerait probable que le poisson constitue une partie importante de son menu.

**Mungos mungo gothneh** (HEUGLIN et FITZINGER).

*Viverra mungo* GMELIN, 1788, part.

*Mungos mungo* E. GEOFFROY et G. CUVIER, 1795, part.

*Herpestes fasciatus* DESMAREST, 1823, part.

*Herpestes gothneh* HEUGLIN et FITZINGER, 1866.

*Mungos mungo gothneh* G. M. ALLEN, 1939.

Nom vernaculaire : « Ikorwe »;

appelé parfois, par confusion avec l'espèce suivante, « Mukara » (Kinyarwanda).

(Fig. 33.)

Spécimens recueillis :

N° 266, ♂ Rwindi (alt. 1.000 m.), 13.II.1938. [Peau et crâne; pénis fixé au Bouin, conservé en alcool.]

N° 294, ♂ Bitshumbi (alt. 925 m.), III.1938. [Peau et crâne.]

Le premier a été pris au piège; le second a été tiré dans une bande d'environ 10 à 15 individus <sup>(1)</sup>.

(1) J'ai également rapporté trois spécimens de Mangoustes zébrées du Parc National de la Kagera (n°s 173, 174 et 175, un mâle et deux femelles) qui ne se distinguent pas des spécimens du Parc National Albert et que je crois, par conséquent, devoir rapporter à la même sous-espèce. La femelle n° 175 avait quatre foetus que j'ai conservés en alcool et qui constituent un document exact concernant le nombre de jeunes par portée chez la Mangouste zébrée.

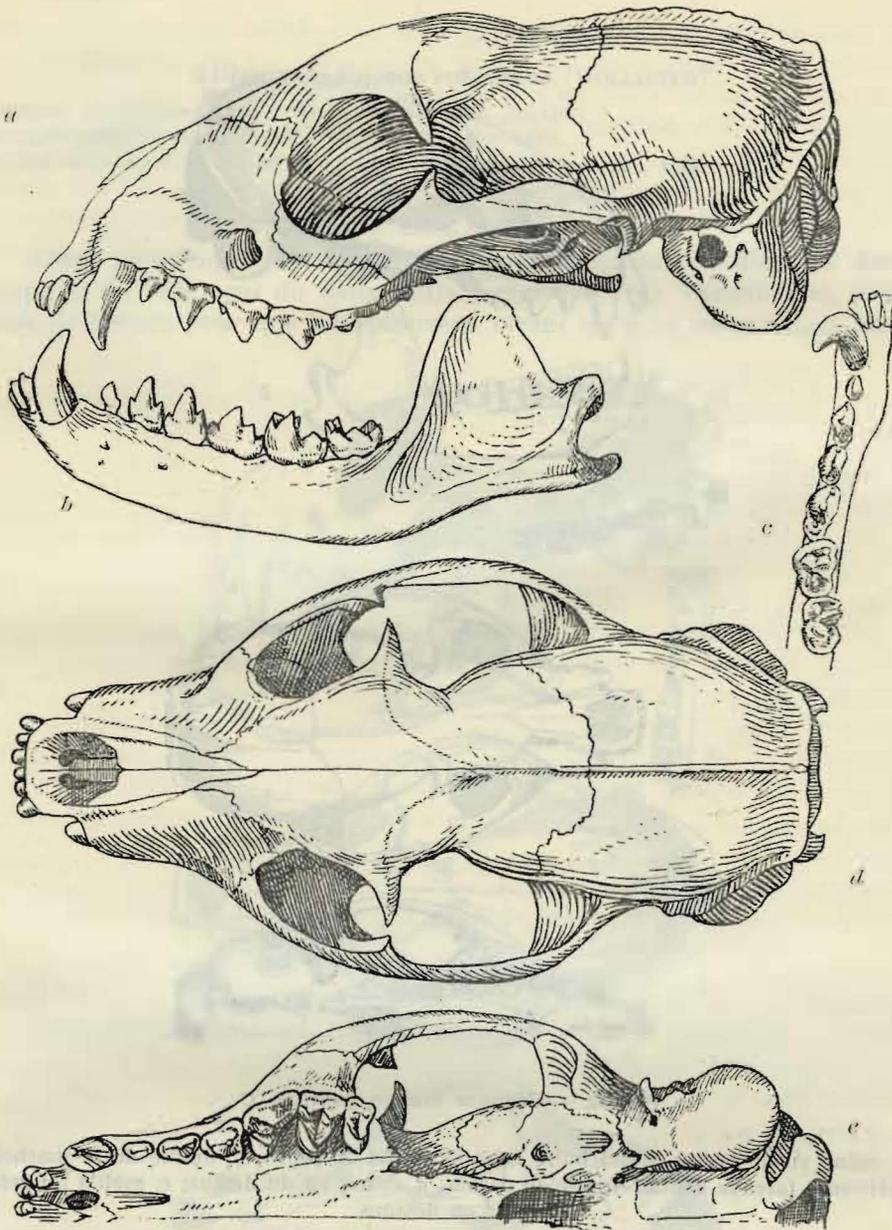


FIG. 32. — *Ichneumia albicauda* ♂.

*a*, crâne vu de profil; *b*, mâchoire inférieure vue de profil; *c*, arcade dentaire de la mâchoire inférieure vue du dessus; *d*, crâne vu du dessus; *e*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. ALLEN, 1924; modifiés.)



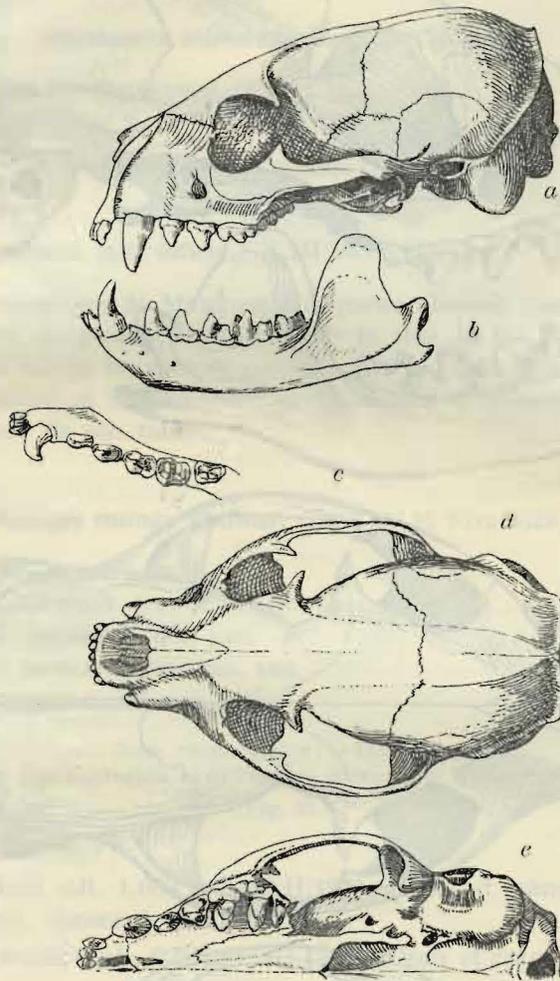


FIG. 33. — *Mungos mungo gothneh* ♀.

*a*, crâne vu de profil; *b*, mâchoire inférieure vue de profil; *c*, moitié de la mâchoire inférieure (arcade dentaire), vue du dessus; *d*, crâne vu du dessus; *e*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(Grandeur naturelle.)

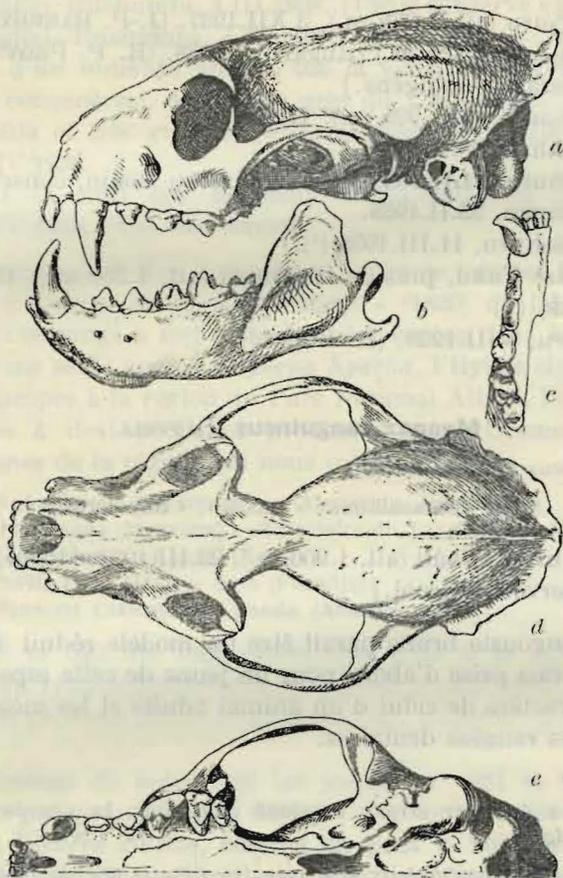
(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. ALLEN, 1924; modifiés.)

***Atilax paludinosus rubescens* (HOLLISTER).***Mungos paludinosus rubescens* HOLLISTER, 1912, janvier.*Mungos paludinosus mordax* THOMAS, 1912, décembre.*Atilax robustus* J. A. ALLEN, 1924, et *A. macrodon* J. A. ALLEN, 1914.

Nom vernaculaire : « Mukara ».

(Fig. 34.)

*Atilax paludinosus robustus* GRAY étant connu du Nil Blanc et *Atilax paludinosus rubescens* du Kilimandjaro (Territoire du Tanganyika), il y a plus de chance pour que les spécimens vivant au Kivu ressemblent plutôt

FIG. 34. — *Atilax paludinosus rubescens* ♂.

*a*, crâne vu de profil; *b*, mâchoire inférieure vue de profil; *c*, arcade dentaire de la mâchoire inférieure vue du dessus; *d*, crâne vu du dessus; *e*, moitié du crâne vu d'en dessous.

(3/5 de la grandeur naturelle.)

(Dessins originaux, inspirés de figures données pour *A. macrodon* par J. A. ALLEN, 1924.)

à la seconde race qu'à la première. D'autre part, *Atilax paludinosus macrodon* devrait se rapprocher de *Atilax paludinosus robustus*, à moins que ce ne soit la même sous-espèce. Toutefois, parmi les spécimens que j'ai rapportés du Parc National Albert, il y en a qui ont les mêmes dimensions et le même pelage que *Atilax paludinosus macrodon*. N'ayant pas la possibilité de comparer la série rapportée avec des spécimens provenant du Nil Blanc, je le désigne provisoirement par le premier des deux noms appliqués à la race du Territoire du Tanganyika, cette région étant la plus proche de celle du Parc National Albert.

Spécimens recueillis [peaux et crânes] :

- N° 1, ♂ Rutshuru (alt. 1.285 m.), 3.XII.1937. (J.-P. HARROY.)  
 N° 224, Lulenga (alt. 1.825 m.) (Rugari), I.1938. (R. P. PROVOST.) [Peau de préparation indigène.]  
 N° 287, ♂ Bitshumbi (alt. 925 m.), III.1938.  
 N° 314, ♀ Rutshuru, 20.II.1938.  
 N° 315, ♂ Rutshuru, 21.II.1938. [Pénis, fixé au Bouin, conservé en alcool.]  
 N° 316, ♀ Rutshuru, 25.II.1938.  
 N° 367<sup>bis</sup>, ♀ Rutshuru, 11.III.1938 (1).  
 N° 574, ♂ Rivière Fuku, près de Rutshuru (alt. 1.250 m.), 16.V.1938. (Chef NDEZE) (2).  
 N° 722, Rutshuru, VIII.1938. (R. HOIER.)

#### **Myonax sanguineus** (RÜPPELL).

*Herpestes sanguineus* RÜPPELL, 1885 (3).

Noms vernaculaires : « Busisi », « Kayongwe ».

- N° 357, ♂ Capturé à Kibati (alt. 1.900 m.), 23.III.1938. [Peau et crâne; pénis conservé en alcool.]

La petite Mangouste brune paraît être un modèle réduit du *Atilax paludinosus* et je l'avais prise d'abord pour un jeune de cette espèce. Cependant, le crâne a le caractère de celui d'un animal adulte et les molaires sont déjà en place dans les rangées dentaires.

(1) Le n° 367 a été, par erreur, employé deux fois, la première fois pour un spécimen de *Claviglis*.

(2) J'ai également rapporté deux spécimens (nos 618 et 619) de l'espèce *Atilax paludinosus* du Parc National de la Kagera (Ruanda). Comme ils ne diffèrent pas de spécimens du Parc National Albert, je crois pouvoir les rapporter à la même sous-espèce.

(3) Le genre *Myonax* THOMAS, 1928, a pour espèce-type le *Herpestes gracilis* RÜPPELL, 1835 (de l'Erythrée). G. M. ALLEN (1939) considère *Herpestes gracilis* comme une sous-espèce de *Herpestes sanguineus* qui a été décrit par RÜPPELL du Kordofan.

Famille **HYAENIDAE*****Crocuta thomasi* CABRERA.***Canis crocuta* ERXLEBEN, 1777, part.*Crocuta crocuta* KAUP, 1828, part.*Crocuta thomasi* CABRERA, 1914.

Noms vernaculaires : « Fisi », « Bunga », « Buhunga ».

Peaux (à l'exception du n° 311) et crânes des spécimens suivants :

- N° 281, } ♂ Très jeunes. Bitshumbi (alt. 925 m.), 28.II.1938.  
 N° 282, }  
 N° 297, ♂ (adulte). Bitshumbi, 4.III.1938. [Pénis conservé en alcool.] (E. H.)  
 N° 298, ♀ (adulte). Bitshumbi, 4.III.1938. (E. H.)  
 N° 311, Crâne d'un individu adulte, tué la veille et trouvé décharné (par ses congénères), 6.III.1938, près du gîte de Bitshumbi. (E. H.)  
 N° 528, ♀ Vieille et très grande; prise au piège à Gandjo (alt. 2.050 m.), 22.IV.1938.  
 N° 540, ♂ Tiré la nuit sur la route Goma-Rutshuru (alt. 2.000 m.), 27.IV.1938. (VAN DEN STEEN.)

Au genre *Crocuta* doit être rapporté, en outre de l'espèce *Crocuta crocuta*, aussi l'espèce « *Hyaena brunnea* THUNBERG » (1820) de l'Afrique méridionale. G. M. ALLEN range à tort cette dernière espèce dans le genre *Hyaena*, qui comprend une seule espèce : *Hyaena hyaena*, l'Hyène striée. Concernant la sous-espèce propre à la région du Parc National Albert, les noms suivants ont été donnés à des spécimens provenant respectivement des régions suivantes, voisines de la région qui nous intéresse ici :

- Crocuta crocuta habessinica* (BLAINVILLE) — Abyssinie, Uganda;  
 » » *germinans* (MATSCHIE) — Territoire du Tanganyika, Kenya, Nyassaland;  
 » » *fisi* HELLER — Kenya (Nord);  
 » » *fortis* J. A. ALLEN — Uele (Faradje);  
 » » *thomasi* CABRERA — Uganda (Ankole).

Les n°s 528 et 540 me font croire que c'est à la race de l'Uganda qu'appartiennent vraisemblablement les Hyènes vivant dans le Parc National Albert et je fais provisoirement emploi du nom respectif en qualité de nom spécifique.

Il est intéressant de noter que les jeunes (n°s 281 et 282) de l'Hyène tachetée ont un pelage brun foncé dépourvu de toute tache, ce qui est aussi le cas pour la *Viverra civetta*, comme on peut le voir dans l'ouvrage de J. A. ALLEN. Cette particularité est en opposition directe avec ce qui a lieu chez les Suidés, les Cervidés et les Tapirs.

La nichée de laquelle proviennent les n°s 281 et 282 comprenait trois jeunes.

J'ai eu l'occasion de m'assurer à Bitshumbi que les Hyènes devaient leurs congénères tués (n° 311).

## Famille CANIDAE

Cette famille est représentée au Congo Belge par deux genres : le Lycaon (*Lycaon* BROOKES), de la sous-famille des *Cuoninae*, et le Chacal (*Thos* OKEN) du groupe des Loups (« *Thooidea* » de HUXLEY) de la sous-famille des *Caninae*; des représentants du groupe des Renards (« *Alopecoidea* » de HUXLEY) de cette seconde sous-famille n'existent pas dans ce pays.

### **Lycaon pictus lupinus** THOMAS, 1902.

Nom vernaculaire : « Ubuseke » (1).

Le Chien-chasseur ou hyénoïde ayant été décrit d'abord, en 1820, de la côte du Mozambique, et un peu plus tard du Cap, ce n'est qu'en 1902 que THOMAS décrivait sous le nom ci-dessus la race de ce Canidé propre à la Colonie du Kenya. Cette région étant assez proche de la région du Parc National Albert, il n'y a pas beaucoup de chance de trouver des différences entre les spécimens provenant de ce dernier et ceux du Kenya, surtout lorsqu'on prend en considération que les Lycaons, chassant en meute et à courre, se déplacent vite à des distances importantes.

Bien que je n'aie pas eu la chance de rencontrer des Lycaons au cours de mon séjour au Parc National Albert, leur présence dans celui-ci est attestée par les trois spécimens rapportés par la mission G. F. DE WITTE et par les photographies de M. E. HUBERT reproduites ci-après (voir pl. VII); ces dernières sont les premières qui représentent les Lycaons vivants et en état de liberté naturelle prises au Congo Belge.

La tête du Lycaon ne rappelant que vaguement celle de l'Hyène, l'allure amble dont il se sert parfois n'est pas non plus l'amble caractéristique de l'Hyène, mais bien l'allure de son congénère holarctique, le Loup, qui, lui, est également un Canidé chassant à courre et en meute.

### Genre **THOS** OKEN, 1816.

Le genre *Thos* est représenté en Afrique par trois espèces :

*Thos aureus* (LINNÉ), le Chacal ordinaire, représenté en Afrique (2) par de nombreuses races, dont deux méritent peut-être le rang de sous-espèce : *Thos aureus lupaster* (HEMPRICH et EHRENBURG), le Chacal d'Égypte (3), dont diverses races vivent en Nubie, dans le Soudan, etc.; et *Thos aureus anthus* (F. CUVIER), le Chacal du Sénégal et des pays voisins, où il est représenté par des races plus ou moins distinctes l'une de l'autre.

(1) Au Nord du Katanga le *Lycaon* est appelé « Muponda » suivant M. HUBERT.

(2) *Thos aureus aureus* (LINNÉ) est la sous-espèce eurasiatique.

(3) C'est le Chacal sacré des anciens Égyptiens, prototype de leur dieu Anubis.

*Thos adustus* (SUNDEVALL), le Chacal à flancs striés représenté dans l'Est de l'Afrique par des races, élevées par les systématiseurs au rang de sous-espèces et habitant respectivement :

*Thos adustus adustus*, dans le Sud-Est de l'Afrique, y compris la Rhodésie;

*Thos adustus kaffensis* (NEUMANN), dans le Sud-Ouest de l'Abyssinie.

Des spécimens de cette espèce, provenant de la Colonie du Kenya, ont été appelés par HELLER par deux noms subsécifiques :

*Thos adustus bweha*, spécimens de Kisumu;

*Thos adustus notatus*, spécimens des plaines de Loïta.

*Thos mesomelas* (SCHREBER), le Chacal à dos noir ou mantelé, dont deux sous-espèces, comme le prétend HELLER, vivent dans la Colonie du Kenya.

Il me paraît, de même qu'à G. M. ALLEN, superflu de donner à ces trois espèces des noms de sous-genres différents (et même de genre spécial pour la troisième d'entre elles), comme le proposait HILZHEIMER (1906), en introduisant les trois noms respectifs : *Alopedon*, *Schaeffia* et *Lupulella*.

#### ***Thos adustus bweha* HELLER.**

Noms vernaculaires : « Imbwa-ya-mwiti », « Kiharagwe » (1);  
« Kabwabwa » en Kiswahili

N'ayant pas à ma disposition de spécimens des prétendues sous-espèces *bweha*, *notatus*, *kaffensis*, etc., pour la comparaison avec mes spécimens, je désigne ces derniers provisoirement par le nom ci-dessus, que j'avais déjà appliqué aux spécimens de la mission DE WITTE et dont s'est également servi GYLDENSTOLPE (1928) pour des spécimens provenant de la région.

Spécimens recueillis :

N° 223, Rugari (alt. 2.000 m.), I.1938. (R. P. PROVOST.) [Peau.]

N° 317, ♂ Pris au piège à Rulshuru (alt. 1.285 m.), 24.II.1938 (voir pl. VIII, fig. 1). [Peau et crâne; pénis conservé en alcool.]

N° 570, ♂ }  
N° 571, ♀ } Rugari, 23.V.1938. (VAN DEN STEEN.) [Peaux et crânes.]

Le n° 317 a les marques latérales à peine indiquées et c'est avec beaucoup d'hésitation que je le rapporte à la même sous-espèce.

(1) Ce dernier nom vernaculaire m'a été communiqué par M. DE WITTE; personnellement je n'ai entendu que le premier; le nom « Imbwa », « Mbwa » est celui du Chien domestique des Noirs. (REMARQUE : Les Chiens indigènes n'aboient pas.)

Famille **MUSTELIDAE**

De cette famille je n'ai rapporté que des spécimens d'un seul genre, *Pocilogale*. Cependant, il n'est pas exclu que dans le Parc National Albert on pourrait rencontrer le genre *Ictonyx*, qui existe dans le Kivu et dans les pays voisins : le Soudan, l'Ituri, le Kenya, la Rhodésie du Nord <sup>(1)</sup>. Quant au genre *Mellivora*, de la même sous-famille des *Mustelinae*, il a été trouvé dans l'Ituri et dans l'Uele (cf. J. A. ALLEN, 1924). La sous-famille des *Lutrinae* est représentée dans la région du Parc National Albert par la forme *Lutra maculicollis kivuana* POHLE; il n'est pas impossible qu'on y trouve un jour aussi la sous-espèce orientale de la Loutre à pieds non-palmés, *Aonyx capensis philippsi* (HINTON) <sup>(2)</sup>.

Sous-famille **MUSTELINAE.*****Pocilogale albinucha dogetti* THOMAS et SCHWANN.**

Nom vernaculaire : « Kasamunya ».

Spécimens recueillis [peaux et crânes, dont le premier brisé] :

N° 325, ♂ Plantation de Lugarama, près de Rutshuru, 22.II.1938. (DE SEMERIES.)

N° 494, ♂ Rutshuru (alt. 1.285 m.), 7.IV.1938.

Le second exemplaire a vécu chez moi, à Rutshuru, pendant plusieurs jours. Pour le nourrir je lui jetais dans la cage des « Nzutshu » (*Lophyromys*) vivants. Aussitôt que le Rat tombait au fond de la cage, le « Kasamunya » se lançait sur lui et le tuait instantanément, puis le dévorait entièrement. Un Nzutshu pour deux jours me semblait suffire, mais la voracité du Kasamunya me permet de supposer qu'en liberté il est capable de dévorer plus d'un rat par jour. Devant partir en voyage, j'ai tué le petit Mustélidé et n'ai pu continuer mes observations.

(1) Le Musée du Congo Belge à Tervueren, possède un exemplaire d'*Ictonyx striatus* provenant du Djomba (Territoire de Rutshuru).

(2) Voir plus loin, page 106.

## Sous-famille LUTRINAE.

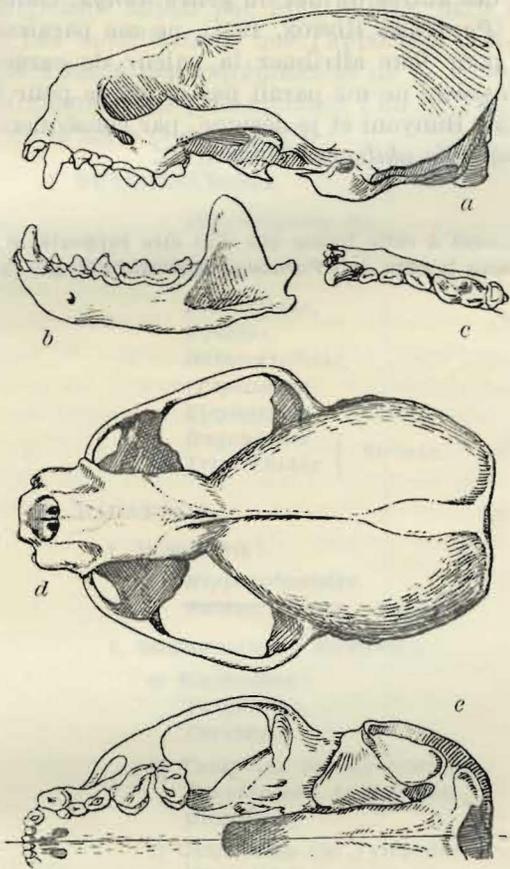
**Lutra maculicollis kivuana** POHLE, 1920.

(Arch. f. Naturgesch., vol. 85, 1919, sect. A, pp. 46 et 50.)

Nom vernaculaire : « Nzibie ».

(Fig. 35.)

Bien que la Loutre à cou tacheté et à pieds palmés soit plutôt abondante dans le lac Kivu et y soit bien connue des indigènes, je n'ai pas eu la chance d'en capturer un exemplaire. Au Nord du lac Édouard on retrouve cette

FIG. 35. — *Lutra maculicollis* LICHTENSTEIN. ♂.

a, crâne vu de profil; b, mâchoire inférieure vue de profil; c, arcade dentaire inférieure vue du dessus; d, crâne vu du dessus; e, moitié du crâne vu d'en dessous.

(3/5 de la grandeur naturelle)

(Dessins exécutés d'après des figures données par J. A. ALLEN, 1924.)



forme dans la rivière Semliki, comme le prouve le spécimen y capturé en 1939 et envoyé au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique par M. le colonel H. HACKARS.

Au contraire, la Loutre à pieds non palmés et avec griffes réduites ou absentes, *Aonyx capensis* (SCHINZ), n'est pas encore signalée du Parc National Albert. Cependant, HINTON a décrit, sous le nom de « *Paraonyx philippsi* », deux spécimens de Loutre à pieds non palmés provenant du lac Bunyoni, qui se trouve dans le Ruanda, mais tout près de la région du Parc National Albert. Les caractères invoqués par HINTON pour séparer la forme vivant au Ruanda et la forme vivant dans le Bas-Congo (*Aonyx capensis congica* LÖNNBERG) des autres formes du genre *Aonyx*, comme appartenant à un genre distinct (*Paraonyx* HINTON, 1921), ne me paraissent pas suffisamment importants pour leur attribuer la valeur de caractères génériques; la valeur de *sous-espèces* ne me paraît pas exagérée pour la forme du Bas-Congo et celle du lac Bunyoni et je désigne, par conséquent, la dernière par le nom : *Aonyx capensis philippsi* (HINTON) <sup>(1)</sup>.

(1) C'est probablement à cette forme que doit être rapporté le spécimen cité dans mon travail de 1938 sous le nom de « *Paraonyx capensis* » et qui provient de l'Uganda.

La  
lequel  
Alber  
un pe  
*Säuget*  
cation  
Les g  
début

(1)  
1936 (e  
(2)  
Afrique  
(3)